

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE PROPAGATEUR

Volume VI.

15 Octobre, 1895,

Numéro 16

BULLETIN

10 octobre 1895.

**** Nouvelles diverses.**—Les catholiques italiens se sont réunis en congrès à Turin le 9 septembre. C'est la treizième fois qu'ils se réunissent ainsi. A l'ouverture de ce congrès il y avait 22 archevêques et évêques, 40 délégués épiscopaux et au-delà de 2000 congressistes. Les séances ont eu lieu dans l'église de Saint-Jean l'Évangéliste. Le discours d'inauguration a été prononcé par monseigneur l'archevêque de Turin. Le congrès s'est terminé le 13 septembre.

—Au commencement de septembre l'épiscopat belge a adressé une lettre collective au clergé et aux fidèles de la Belgique sur la question sociale. Cette lettre, d'une extrême importance, a pour but, de faire cesser les divisions qui existent entre les catholiques belges relativement à cette question brûlante. Elle leur recommande aussi une étroite union entr'eux.

—Un monument a été élevé sur le champ de bataille de la ferme Chryslar, dans Ontario. Cette ferme est située dans le voisinage de Morrisburg, dans le comté de Dundas. C'est là qu'eut lieu le 11 novembre 1813 une bataille entre les anglais et les canadiens, commandés par le général Morison, et les américains, commandés par le général Wilkinson. Les américains, quoique très supérieurs en nombre, furent défaits. Ce monument a été dévoilé le 25 septembre en présence de plusieurs milliers de citoyens.

—Le choléra a fait dernièrement d'épouvantables ravages en Chine et au Japon. A la date du 14 septembre cette terrible maladie avait fait 28,000 victimes au Japon. A Pékin, au commencement de septembre il y avait jusqu'à 2,000 décès par jour.

—Le successeur de M. O'Brien comme gouverneur de l'île de Terre-Neuve est sir Herbert Murray. C'est lui que le gouvernement anglais avait envoyé en mission dans l'île lors de la dernière crise. Il était chargé de s'enquérir de l'état de choses qui existait alors et de distribuer des secours aux pauvres.

—Une élection partielle pour la législature locale de la Nouvelle-Ecosse, a eu lieu dans le comté de Digby le 28 septembre. Le candidat libéral, M. Auguste Gidney, a été élu avec une majorité de 250 voix sur son concurrent M. Frank Jones, conservateur. Le comté était antérieurement représenté par un autre, libéral, M. Tupper décédé dernièrement. Le député de Digby au parlement d'Ottawa est un conservateur.

—A la vue des maux sans nombre produits par le divorce, la législature de la Caroline du Sud, États-Unis, a révoqué les lois de l'état qui favorisaient cette institution immorale. Non seulement le divorce est aboli dans l'état, mais de plus ce dernier ne reconnaîtra pas la validité des divorces accordés dans d'autres états.

—La législature des Territoires du Nord-Ouest a été prorogée le premier octobre. Avant sa prorogation elle a, par un vote unanime, condamné la manière dont le gouvernement d'Ottawa a fait préparer les listes électorales fédérales.

—Un incendie considérable a éclaté à Dospath en Macédoine au commencement de septembre. Deux cent quatre-vingts maisons ont été la proie des flammes et trente et une personnes ont péri.

—Il y a quelques jours une violente tempête a ravagé les côtes d'Angleterre. Quarante neuf vaisseaux ont sombré et vingt quatre personnes ont péri.

—Au Brésil le sénat et la chambre des représentants sont en conflit. Le sénat a passé une loi décrétant l'amnistie la plus ample en faveur de tous les officiers qui ont servi dans les rangs des rebelles lors des derniers soulèvements, mais la chambre basse, par un vote de 115 contre 59, a repoussé cette loi. On annonce comme probable la démission de M. Moraès, le président de la république. Il était en faveur du bill voté au sénat et d'une politique de paix et d'apaisement.

—M. William Hart, commissaire des Travaux Publics de la province d'Ontario, a été réélu député de Kingston avant-hier. L'élection a eu lieu par acclamation. L'élection antérieure de M. Hart avait été annulée.

—A la fin du mois de septembre des feux de forêts d'une étendue considérable ont causé d'immenses dommages dans plusieurs endroits des comtés d'Arthabaska et de Nicolet. Les paroisses les plus éprouvées sont celles de Sainte-Eulalie, Saint-Wenceslas, Saint-Célestin, Saint-Sylvestre, Sainte-Julie et Sainte-Perpétue. Plusieurs centaines de maisons, un grand nombre d'autres bâtisses et d'énormes quantités de bois et de récoltes sont devenues la proie des flammes.

—La législature de Québec est convoquée pour le 30 octobre courant.

—La législature du Nouveau-Brunswick a été dissoute le 27 septembre et les nouvelles élections générales auront lieu le 16 de ce mois. La nomination a eu lieu hier. Le premier ministre, M. Blair, et le chef de l'opposition, M. Stockton, ont été élus par acclamation.

.

**** Concile.**—Le premier concile de la province ecclésiastique de Montréal s'est terminé hier. L'ouverture solennelle de ce concile avait eu lieu dimanche le 29 septembre. Il a donc duré onze jours. La journée du 28 septembre avait été employée à l'organisation du concile et à diverses procédures préliminaires.

Les pères du concile étaient monseigneur Edouard Charles Fabre, archevêque de Montréal; monseigneur Louis Zéphirin Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; monseigneur Joseph Médard Emard, évêque de Valleyfield; monseigneur Paul Larocque, évêque de Sherbrooke; monseigneur Maxime Decelles, évêque de Druzipara et coadjuteur de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe; le T. R. Père Antoine, abbé de la Trappe d'Oka.

Les décrets adoptés par le concile sont au nombre de cent douze. En voici la division.

Sur la Foi et la Doctrine.....	9
Sur les Personnes ecclésiastiques.....	15
Sur les Réguliers.....	3
Sur les Religieuses.....	5
Sur le Culte.....	10
Sur les Sacrements.....	20
Sur l'Education des Clercs.....	4
Sur l'Education de la jeunesse.....	9
Sur la Défense et la conservation de la vérité catholique.....	4
Sur les Maux à éviter.....	14
Sur les OEuvres de zèle et de piété.....	10
Sur les biens temporels de l'Eglise.....	5
Sur le For ecclésiastique et les officialités.....	2
Sur la Sépulture ecclésiastique.....	2

112

Ces décrets, dit la *Semaine Religieuse*, " ont été successivement " proposés par le comité des travaux préparatoires, étudiés dans les " cinquante séances des congrégations particulières, et puis discutés et " arrêtés dans dix congrégations générales et onze congrégations des " évêques." Ils ne seront publiés qu'après avoir reçu l'approbation du Souverain Pontife.

A l'occasion du concile qui vient de se terminer N. S. P. le Pape a adressé la lettre suivante à monseigneur Fabre.
A Notre Vénérable Frère, Edouard Charles, archevêque de Montréal, à Montréal.

LÉON XIII PAPE

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique,

L'Eglise du Canada, en raison de son étroit et constant attachement au Siège de Rome, a toujours été particulièrement chère à Notre cœur. Aussi, est-ce avec une profonde joie que Nous avons reçu l'annonce de la tenue prochaine du premier Concile provincial de Montréal; rien de plus évident, en effet, que les avantages que de telles réunions sont de nature à procurer à la religion. Pour vous, vous Nous avez donné la preuve de votre déférence et de votre attachement en prenant soin de convoquer cette assemblée sous les Auspices du Siège Apostolique.

De notre côté, en reconnaissance de cette déférence que vous avez eue pour Nous, Nous appelons de tout cœur sur le Concile lui-même et sur tous les évêques qui y seront présents le bienfait des grâces célestes. Et pour favoriser vos travaux et leur assurer un plein succès, Nous vous accordons très affectueusement, à vous et à tous les autres Prélats, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 12 septembre 1895, et de Notre Pontificat la 18^e année.

LÉON XIII PAPE.

* * *

* * M. Girouard.—M. Désiré Girouard, avocat du barreau de Montréal, et député fédéral du comté de Jacques-Cartier, vient, d'être nommé juge de la cour Suprême. Il remplace M. le juge Fournier qui a donné sa démission.

M. Girouard est né à Saint-Timothée comté de Beauharnois, le 7 juillet 1836. Il a fait ses études classiques au collège de Montréal et ses études légales à l'Université McGill. Il fut admis au barreau le 13 octobre 1860. Il était député de Jacques-Cartier depuis les élections générales de 1878. Il fut alors élu à une majorité de deux voix. Son adversaire était M. Rodolphe Laflamme, ministre de la Justice dans le cabinet McKenzie.

M. Girouard a publié plusieurs ouvrages de droit et il fut l'un des fondateurs de la "*Revue Critique*".

* * Rome—Il est digne de remarque que, des puissances qui sont représentées auprès du gouvernement usurpateur à Rome, deux seulement l'Angleterre et les Etats-Unis, ont participé aux fêtes du vingt cinquième anniversaire du vol sacrilège de cette ville. Les ambassades anglaise et américaine seules ont hissé leurs drapeaux en ce jour de tristesse pour le pape et pour les catholiques de tous les pays. Toutes les autres puissances se sont abstenues, même la Russie schismatique, même l'Allemagne hérétique, même les deux puissances qui, avec l'Italie forment la triple alliance. Cet affront a dû être bien sensible au roi Humbert et l'humilier profondément ! La présence des survivants des hordes garibaldiennes, celle des loges maçonniques, et les menaces, à l'adresse du clergé romain, faites par son premier ministre Crispi, doivent avoir été pour lui une bien triste consolation dans ses déboires.

* * *

* * Nécrologie.—Sont décédés :

1° A Londres le R. P. Whitty, le doyen des jésuites d'Angleterre. Il avait été l'ami intime de Daniel O'Connell et il l'assista à ses derniers moments. Il était âgé de 78 ans. Il laisse quelques ouvrages estimés, notamment une vie du cardinal Wiseman.

2° Au Portugal M. Carlos Lobo de Avila, ministre des Affaires étrangères. Il était écrivain et orateur renommé.

3° A Mexico, le 3 octobre, Manuel Rubio, ministre de l'Intérieur du Mexique. Il était le beau-père de M. Porfirio Diaz, le président de la République.

4° Le 17 septembre Mgr Falinsky, ancien archevêque de Varsovie, dans la Pologne Russe.

5° A New-York, à l'âge de 66 ans, George W. N. Jost, l'inventeur du typewriter (clavigraphie).

6° A Washington, le 8 septembre, le général américain William Mahone. Il était âgé de 68 ans. Il appartenait au parti républicain et il fut sénateur des Etats-Unis de 1879 à 1887.

7° Owen Murphy, ancien député de Québec-Ouest à l'assemblée législative de la province de Québec. Il était âgé de 65 ans et quelques mois. Il fut maire de Québec de 1874 à 1878.

8° A Garches, France, le 28 septembre, Louis Pasteur, chimiste et biologiste, l'un des plus illustres savants de l'Univers et l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. Il est né à Dôle, département du Jura, le 27 décembre 1822. Il a été professeur de chimie et d'autres sciences dans plusieurs institutions et il était membre de plusieurs sociétés savantes. En 1881 il fut élu membre de l'Académie Française où il remplaça Littré.

La vie entière de Pasteur a été consacrée à des travaux scientifiques. Il a beaucoup écrit et ses ouvrages font autorité. " Sa glorieuse carrière," dit l'*Univers*, " remplit toute une période de renouvellement scientifique, depuis la théorie pure jusqu'aux applications agricoles. Il a rendu à l'humanité souffrante des services que le monde entier proclame. La méthode qu'il a fondée, qu'il a fait prévaloir par l'ascendant du génie et aussi par le courage à défendre la vérité, a montré une fécondité prodigieuse. Après avoir vaincu le mal horrible qui introduit dans l'homme la frénésie des animaux. Pasteur a vu ses disciples apporter un secours superbe au sentiment le plus noble de notre nature : l'amour maternel. Les triomphes remportés sur la rage et sur la diphtérie ont éveillé la reconnaissance universelle."

Catholique convaincu, Pasteur a toujours pratiqué sa religion sans rougir, et il est mort après avoir reçu les derniers sacrements de l'église. Ses funérailles ont eu lieu à Notre Dame de Paris, aux frais de l'état. Son corps a été déposé temporairement dans les caveaux de Notre Dame. Il sera inhumé plus tard à l'Institut Pasteur. Le gouvernement a offert de le faire inhumer au Panthéon, mais sa famille a refusé.

ALDT.

LES FAMILLES BIBLIQUES

Conférences prêchées à la réunion des pères de famille pour faire suite à la *Paternité chrétienne*, par le R. P. A. Matignon, de la Compagnie de Jésus.

5 vol. in-12..... \$3.75

PREMIÈRE CONFÉRENCE

Le premier père de la race humaine.

MESSIEURS,

Je vous ai parlé précédemment de ces livres de famille, où l'on consignait autrefois avec le plus grand soin les faits principaux de l'histoire domestique. L'humanité, considérée dans son ensemble, a aussi son livre de famille, et c'est le Père commun, c'est-à-dire Dieu lui-même qui l'a fait écrire. La Bible, dans sa partie historique, raconte nos origines et consacre le souvenir des antiques événements qui intéressent notre race. De ces époques reculées elle a conservé une série de monographies qui sont du plus haut prix, non seulement parce qu'elles font revivre pour nous des temps qui ne sont plus, mais aussi parce qu'elles éclairent notre situation, même pour l'heure actuelle. Ignorer ces faits ne serait permis à aucun chrétien ; quant aux pères de famille, ils doivent en faire l'objet de leurs plus sérieuses méditations ; car on dirait que c'est pour eux principalement que ces annales ont été rédigées. "Rappelez-vous les jours anciens, dit le Deutéronome, repassez dans votre esprit les générations qui se sont succédé à travers les âges ; interrogez votre père, il vous instruira ; vos ancêtres, ils vous diront la vérité." Cette recommandation n'était pas uniquement pour les Israélites ; elle s'applique à tous les croyants, j'ose dire qu'elle vous concerne, Messieurs, d'une manière toute spéciale. Et j'en prends à témoin le grand saint Jean Chrysostôme.

"Écoutez, s'écrie-t-il, vous tous hommes du monde, qui avez à diriger une femme et des enfants, voyez comment, à vous aussi, et plus qu'aux autres, l'Apôtre recommande de lire les Écritures ; et cela, non point à la hâte ou légèrement, mais avec la plus grande attention et le soin le plus consciencieux."

Or, s'il y a dans le Livre sacré des pages qu'il nous soit bon de parcourir, ce sont certainement avant tout celles qui nous retracent ces scènes d'intérieur, où nous retrouvons plus d'une fois l'image de ce qui se passe dans notre propre maison.

Les familles bibliques ne sont point prises au hasard. Celles que les auteurs inspirés devaient immortaliser dans leurs écrits, ont été choisies par l'Esprit Saint, comme autant de types à proposer aux hommes, soit à cause des grands exemples qu'elles fournissent, soit même à raison des imperfections qui s'y relèvent ou des désordres qui y éclatent. Vices et vertus nous servent,

pour ainsi dire, également, en nous montrant le spectacle de la vie humaine sous toutes ses faces. Le chef de famille qui aborde cette étude avec respect, et s'y laisse guider par l'esprit de foi, ne pourra manquer d'y puiser une abondante lumière relativement aux questions pratiques que sa position l'appelle chaque jour à résoudre.

Vous me direz que les temps sont bien changés, que les mœurs patriarcales ne ressemblent guère à celles de notre dix-neuvième siècle. Il est vrai ; mais ce qui ne s'est point modifié, Messieurs, c'est la nature humaine, qu'on retrouve toujours avec les mêmes passions et les mêmes faiblesses ; ce qui demeure après de si longues périodes révolues, ce sont les devoirs réciproques des pères et des fils, et tout cet ensemble de relations qui appartient essentiellement au foyer domestique. Qu'importent, après cela, les différences accessoires ? En dépit de toutes les diversités de détail, les ressemblances de fond subsistent ; et les points de contact sont assez nombreux pour suffire abondamment à notre instruction. Aussi la considération de ces grandes figures, devant lesquelles nous passerons successivement, ne nous présentera point seulement un intérêt rétrospectif ; dans ces événements lointains nous verrons souvent des faits actuels ; les hommes du passé nous apprendront ceux d'aujourd'hui ; et la vieille sagesse des patriarches nous aidera à nous reconnaître dans la complication des difficultés contemporaines.

En outre, chemin faisant, nous aurons peut-être à éclaircir certains détails restés obscurs, ou à résoudre certaines objections qui préoccupent en ce moment les esprits ; car, malgré la soif ardente de nouveautés et l'engouement pour ce qui est moderne, la Bible, est plus que jamais l'objet des recherches et des controverses à l'ordre du jour. Il nous sera bien permis de profiter çà et là des résultats acquis à la science, de faire valoir les probabilités qu'elle met en avant pour l'interprétation des textes, ou pour l'explication plausible du récit sacré. Néanmoins, ce n'est là pour nous qu'un but tout à fait secondaire. Ce que nous cherchons avant tout, ce sont les leçons que la Providence a eu l'intention de nous faire parvenir, avec les applications spéciales qu'il convient d'en tirer, pour notre conduite personnelle et le gouvernement de notre famille.

Tel est, Messieurs, le point de vue que je vous prie de ne point oublier. Dès aujourd'hui, si vous voulez bien me suivre, nous allons nous mettre à l'œuvre en reportant notre pensée aux premiers jours de la création. Celui dont nous devons évoquer le souvenir est le père par excellence, puisqu'il justifie ce titre vis-à-vis de tous, et qu'il n'y a point ici-bas de paternité qui ne dérive originellement de la sienne.

Quelle était la situation faite au chef de l'humanité ? De quelle nature était la loi qui lui fut imposée par son Auteur ? Répondre brièvement à ces deux questions, ce sera le sujet de la présente conférence.

I

Le premier homme sortait de la main de Dieu à l'état adulte. C'était une nécessité de sa nature ; car autrement comment aurait-il pu vivre et se suffire ? Le texte sacré nous apprend qu'il était formé à l'image de Dieu et à sa ressemblance, expressions qu'on pourrait regarder comme synonymes, si un grand nombre de Pères et de Docteurs n'avaient introduit entre elles une distinction. Suivant l'interprétation qu'ils nous en donnent, l'image de Dieu est constituée en nous par la raison, sa ressemblance par les dons de la grâce.

L'être doué d'intelligence et capable d'aimer présente, dans ses facultés mêmes, une certaine conformité avec son auteur. A vrai dire, toutes les créatures sont, en un certain sens, frappées à une divine effigie ; puisqu'il n'en est aucune où n'éclate la sagesse et en même temps la puissance de Celui qui les a appelées à l'existence. C'est comme la signature de Dieu sur son œuvre. Qu'on examine les détails, que l'on considère l'ensemble, on verra que toutes lui font également honneur. Néanmoins, dans cette échelle des êtres visibles, l'homme, qui occupe le rang le plus élevé, est aussi celui dont la nature se rapproche davantage du type infini de perfection propre au souverain Artiste. N'eût-il reçu en partage que ce qui appartient essentiellement à sa condition, il serait vrai de dire qu'on trouve en lui une représentation sensible de la Divinité, par le fait que comme elle il mène une vie intelligente, et jouit comme elle de la liberté de ses déterminations. Mais, Messieurs, au témoignage de nos Livres sacrés, ce n'est là que le premier et le moindre de nos titres. A ces traits de famille simplement ébauchés dans les dons de l'ordre naturel, viennent s'ajouter les prérogatives de la grâce, qui constituent une ressemblance bien plus frappante et bien plus complète. La grâce, en effet, n'est autre chose qu'une communication de la vie divine elle-même, c'est-à-dire une participation à la manière d'être de Dieu, à sa manière d'agir ; si bien que quand l'homme l'a reçue, on peut dire de lui, en toute vérité, qu'il entre en communion de nature avec son Créateur, *Divinæ consortes naturæ*.

Telle fut, dès l'origine, la grandeur accordée à nos premiers parents. Écoutons ce qu'en dit l'Esprit Saint : *Dieu leur donna l'intelligence, la parole, des yeux, des oreilles, un cœur pour délibérer et vouloir*. Voilà l'homme avec ses organes extérieurs, avec son âme dotée de la faculté de connaître et de se décider librement. Sur ce fonds déjà si riche, la puissance miséricordieuse du Créateur construit un édifice complet de science théorique et pratique, avec de larges intuitions sur les choses divines et sur les choses humaines. C'est ce que signifient ces expressions : *Disciplina intellectus replevit illos... Creavit illis scientiam spiritus... sensu implevit cor illorum*.

D'après saint Thomas d'Aquin, la science du père de notre race était très étendue. Elle embrassait à la fois le monde visible, qui lui servait de demeure, et cet autre monde où il était destiné à être transporté, après avoir terminé ici-bas sa carrière. Du pre-

mier, il avait une connaissance assez approfondie pour se rendre compte des êtres placés près de lui, d'après leur caractère intime et leurs différences spécifiques ; du second, il possédait des notions suffisamment complètes pour ne rien ignorer de ses devoirs, ni de ses destinées à venir. C'est ce que nous montre le récit de la Genèse. Si sobre qu'il soit de détails sur cette vie des premiers jours, que nous serions si curieux d'étudier, il nous cite cependant deux faits significatifs, d'où il est facile d'induire ce que nous venons d'affirmer à la suite du grand docteur.

En effet, la création du monde animal étant achevée, leur auteur a soin d'en amener tour à tour devant Adam les principaux types, afin de lui en faire prendre connaissance. A mesure que le patriarche les voit, il leur impose un nom ; et ce nom exprime si bien leurs propriétés qu'il est déclaré leur convenir d'une manière toute spéciale.

L'autre circonstance est plus concluante encore. A la suite de ce sommeil mystérieux, pendant lequel la main du Créateur a formé, de la substance même de l'homme, celle qui doit être sa compagne, le père de notre race prononce des paroles solennelles, que nous avons déjà méditées ensemble, et qui fixent pour tous les siècles la constitution de la famille. On y voit comment l'époux et l'épouse, après être sortis d'une source unique, retournent à en former de nouveau une seule, puisqu'ils deviennent une même chair. L'unité du lien conjugal et son indissolubilité, ainsi que le rôle du père et de la mère, apparaissent ici clairement. C'est le plan divin qui se déroule, en quelque sorte, tout entier. Si plus tard la perversité humaine force pour un temps la Providence à y laisser introduire des exceptions indulgentes, ce sera à la condition de revenir à sa pureté primitive sous le régime d'une législation meilleure, que rétablira l'Évangile.

Il est facile de juger par ces deux exemples combien l'intelligence du premier homme était développée. Aussi saint Thomas ne craint pas d'affirmer qu'il possédait toutes les connaissances que l'instruction peut communiquer aux autres. Appelé à se diriger lui-même et à conduire ceux qui naîtraient de son sang, dans une voie conforme à leurs hautes destinées, rien ne lui avait été refusé de ce qui convenait à ce rôle exceptionnel et vraiment unique, auquel pas un de ses descendants ne pouvait jamais prétendre. Il était, pour ainsi dire, à lui seul toute la tradition. Dépositaire de la révélation primitive, il avait charge de la transmettre à ses nombreux enfants ; et c'est ce qu'il fit. De là ces fragments de vérité, que nous retrouvons épars à travers les erreurs et les superstitions des anciens peuples. A mesure que nous étudions leur histoire et que nous remontons plus haut dans leur vie, à l'aide des monuments découverts ou interprétés par la science contemporaine, il devient de plus en plus évident qu'il y a eu à l'origine un dépôt commun de croyances religieuses, possédé, en quelque sorte, par indivis. Les premiers émigrants en ont emporté avec eux une portion plus ou moins considérable, qui n'a pas tardé à s'altérer, comme il arrive toujours, lorsque les

hommes sont abandonnés à leurs propres conseils. Pourtant, si grande qu'il faille faire la part de l'ignorance ou de la déception, les vestiges du fonds primitif se reconnaissent ; et cela, d'autant plus aisément qu'on se rapproche davantage du moment où la dispersion s'est opérée. C'est ce que nous aurons plus d'une fois l'occasion d'observer dans la suite.

Avant d'aller plus loin, remarquons, Messieurs, combien il importe à la famille de conserver intacte la somme de vérités dont elle est en possession. Les pères et mères, premiers instituteurs de leurs enfants, sont préposés par la Providence à la garde de cette source précieuse. Sera-ce trop exiger d'eux que de leur demander d'être, eux aussi, la tradition vivante et fidèle ?

Pour les chrétiens, il est vrai, la tâche est singulièrement facilitée, puisque l'Eglise surveille le dépôt et le préserve de toute corruption. Mais, au moment où nous vivons, l'Eglise n'aura qu'une puissance inefficace, si elle ne trouve dans les parents de sérieux auxiliaires. Son action serait peu de chose, ou même elle s'annulerait entièrement, si elle était contrariée par celle qui s'exerce tous les jours au foyer domestique. Un attachement inviolable des chefs de la famille aux enseignements de Jésus-Christ, un respect profond pour tout ce qui émane de l'autorité spirituelle et doctrinale ; voilà ce qui est plus nécessaire que jamais, à une époque de libre discussion, où il n'y a plus un principe qui reste debout, où nous voyons chaque jour remettre en question les vérités les plus élémentaires et les plus indispensables à la vie. On pourra être faible, comme le fut Adam, et ce sera un malheur. Toutefois le désastre ne sera pas irréparable si, de même qu'il en a été pour lui, le naufrage de la volonté n'entraîne point celui des idées et de la foi.

Est-ce donc, Messieurs, que dans la répartition de ses dons le Créateur avait été plus libéral envers l'esprit du premier homme qu'envers son cœur ? Il serait inexact de le penser. Le même saint Thomas qui nous parlait tout à l'heure de sa science universelle, affirme également qu'il était doué de toutes les vertus qui conviennent à l'état d'innocence. Ce qui veut dire que sa *rectitude* était parfaite. Une raison naturellement soumise à Dieu, des sens fidèles serviteurs de la raison et ne prévenant jamais son commandement par des empressements désordonnés ; point de révoltes de la pensée, ni de mouvements irréfléchis des instincts inférieurs ; c'étaient sans doute des conditions favorables pour que la volonté pût être maîtresse et ne s'attacher qu'au bien. Elle restait libre pourtant de se déterminer à son gré ; et c'était précisément cette indépendance qui devait constituer son mérite ou son démérite.

N'allons pas nous imaginer pourtant une nature différente de la nôtre. L'ordre établi dans l'homme n'est point la négation de son être ; et une juste subordination d'où résulte l'harmonie, est loin d'emporter la destruction de nos facultés. Ne voyons-nous pas l'âge ou la vertu éteindre en grande partie les feux de l'appétit sensuel ? Qui ne connaît, parmi ses semblables, des gens assez

sûrs d'eux-mêmes pour que leur colère ou leur indignation n'éclatent que quand ils le jugeront à propos; ou encore, des personnes si modérées dans leurs désirs qu'elles ne convoitent rien qu'elles n'aient jugé d'avance utile et raisonnable? Ce qu'un effort prolongé peut produire, du moins imparfaitement, un don gratuit du Créateur l'avait constitué à l'origine. Au sortir de ses mains, la créature intelligente était *ordonnée*, bien que composée et mixte. La dualité de son essence, où l'esprit et la matière se rencontrent, l'assujettissait à des impressions contraires, qui devaient naturellement amener des conflits; mais par une prérogative spéciale, que notre race aurait conservée avec la pureté primitive, ces oppositions se trouvaient prévenues; les sensations venant de l'extérieur n'étaient plus que de douces invitations à louer le souverain architecte, dans l'œuvre de ses mains; ou parfois, des avertissements salutaires, qui éclairaient l'homme sur ses devoirs et sur les besoins de sa vie. Par suite, la paix n'était point troublée dans son âme; et s'il se sentait vivement sollicité à agir, jamais il n'y pouvait être entraîné violemment et comme à contre-cœur, ainsi qu'il nous arrive si souvent dans l'état de déchéance.

C'est de la même manière et en vertu du même principe, qu'il faut expliquer l'absence de douleurs et l'exemption de la mort promises à nos premiers parents. Sans un secours particulier du ciel, l'homme doit mourir, parce que c'est le propre des organes matériels de s'user, de devenir impropres à leurs fonctions vitales. Il fallait donc qu'une opération supérieure leur restituât leurs forces, et arrêât en eux les résultats naturels d'un labeur sans repos. Suivant l'explication qu'en donnent les saints Docteurs, c'était l'arbre de vie qui jouissait de ce privilège; soit que Dieu eût déposé dans son fruit je ne sais quel tonique d'une énergie particulière; soit que l'usage de ce même fruit fût une simple condition à remplir pour obtenir cette merveilleuse conservation.

Saint Augustin parlant du paradis terrestre, décrit en trois mots la situation faite au chef de la race humaine : *Cibus aderat ne esuriret, potus ne sitiret, et lignum vitæ ne senectus eum dissolveret*. Point de défaillance corporelle; par conséquent, point de douleur. Le travail même auquel il devait se livrer, n'étant que l'exercice normal de ses facultés et le jeu régulier de ses membres, ne produisait dans le système nerveux aucune altération capable de lui faire ressentir la fatigue. Aussi saint Jean Chrysostôme, qui suit pas à pas le récit biblique, ne craint pas de comparer cette existence à celle des purs esprits. C'était comme un ange, nous dit-il, que l'homme vivait alors sur la terre; car s'il était revêtu d'un corps, il se trouvait cependant établi en dehors et comme au-dessus des nécessités matérielles.

Je n'ignore pas que ces affirmations scandalisent la science incrédule; qu'elle leur oppose, comme fin de non-recevoir, une foule de prétendus principes et d'impossibilités physiquement démontrées. Mais, tout cet échafaudage d'objections repose sur un fondement d'une évidente fausseté, je veux dire l'impuissance

où seraient les causes libres de modifier l'application des lois naturelles. Ce prétendu axiome une fois admis, à quoi bon les préceptes de l'hygiène, et pourquoi les prescriptions de l'art médical ? Si le cours d'une maladie est tellement fatal qu'aucun remède ne puisse l'entraver ou restituer la santé compromise, il n'y a plus qu'à fermer tous les livres de thérapeutique et à laisser l'humanité se débattre tristement avec ses souffrances. Si, au contraire, la connaissance qu'un de nos semblables aura acquise des perturbations qui surviennent dans notre organisme, et des moyens à employer pour en rétablir le fonctionnement, peut nous aider à nous débarrasser d'une fièvre ou d'une pleurésie, comment interdire au Créateur le pouvoir ou la volonté de doter un homme, placé en de certaines conditions, d'un bien-être et d'une santé inaltérables ?

Qui ne sait que, même dans l'ordre actuel, on trouve ça et là des personnes parvenues à la vieillesse sans avoir fait connaissance avec les infirmités et la maladie ? Le fait exceptionnel ne pouvait-il devenir la règle, dans une autre hypothèse ? Et l'exception aujourd'hui incomplète, ne pouvait-elle être absolue, supposé que tel fût le dessein providentiel ? Ou il faut nier Dieu effrontément et sans détour, ou il faut reconnaître que les données bibliques n'ont rien qui puisse choquer une saine philosophie.

Toutefois, la vie humaine aurait eu ses limites. Après un nombre d'années plus ou moins considérable, l'épreuve étant terminée, et chacun ayant eu le temps de donner sa mesure, la main divine serait intervenue pour fixer définitivement la destinée de tous, d'après leurs mérites personnels.

Telle était, Messieurs, la condition primitive de la créature raisonnable. Selon toute apparence, l'ère du bonheur, qui était en même temps celle de l'innocence, fut de courte durée. Une autre lui succéda, où la douleur et la mort allaient tenir, en quelque sorte, plus de place que la vie. Avant de chercher la cause de cette brusque transformation, il nous faut compléter le tableau, en montrant les responsabilités morales qui pesaient sur le premier homme.

II

On ne saurait assez admirer l'économie pleine de sagesse qui se révèle dans le récit de la Genèse.

En effet, de tous les êtres visibles, un seul étant doué de libertés, il importait de lui faire sentir la supériorité que lui assure cette prérogative et la responsabilité qu'elle entraîne : " Être libre sans une loi, a dit un écrivain peu suspect, c'est être abandonné. " A quoi bon doter l'homme de cette faculté de choisir et de se diriger lui-même, si on ne lui indiquait en même temps une règle à suivre et un usage légitime à faire de son indépendance ? Les autres agissent par nécessité ou par contrainte ; il n'y a que la créature intelligente qui délibère et se porte par son mouvement propre du côté qui lui plaît, avec réflexion et en pleine connaissance de cause.

Il lui fallait, comme dit Bossuet, une *liberté sujette*, ou si l'on aime mieux une *servitude libre sous un Seigneur souverain*. "O Dieu, ajoute-il, le précepte aisé que vous avez donné d'abord!" C'était une heureuse occasion, fournie au chef de notre race, de reconnaître ce qu'il devait à son Auteur. Point d'hommage plus simple, plus facile, plus digne à la fois de Celui qui le réclamait et de celui qui avait à le rendre.

Si vous considérez l'objet du précepte en lui-même, il consiste en une abstention qui peut sembler insignifiante. User de tous les fruits que porte la terre, à l'exception d'un seul, n'est ni une grande gêne, ni un sacrifice pénible; mais, cette limite imposée à son libre arbitre amène l'homme à confesser qu'il n'est pas son maître; et cette restriction dans la jouissance des biens préparés pour lui, fait voir qu'il les tient d'une libéralité supérieure, dont il doit avant tout respecter les intentions. Dieu l'avait traité, pour ainsi dire, comme les princes du moyen âge traitaient leurs grands vassaux. L'hommage matériel que le suzerain exigeait, à certains jours, était souvent d'une importance minime; seulement il attestait la subordination hiérarchique, en même temps qu'il rappelait l'origine et la nature de la propriété féodale. Faire ressouvenir l'homme de son Créateur et de ce qui lui était dû, n'était-ce point un but assez grand pour expliquer le précepte et en faire sentir la haute convenance?

Mais pourquoi le sort de la race humaine tout entière était-il attaché à la conduite de son chef?

Après les éclaircissements que nous avons fournis, la réponse à cette question ne paraîtra pas embarrassante. Un père de famille ne peut transmettre à ses enfants que ce qu'il possède lui-même. Supposé qu'il ait compromis en tout ou en partie sa fortune, l'héritage qu'il laisse est amoindri, peut-être annulé; autant de perdu pour ceux qui étaient appelés à le recueillir. Voilà ce qui est arrivé au premier homme. Il a fait une large brèche à son capital; faut-il s'étonner que ses fils soient privés d'une portion considérable de l'avoir qui devait leur revenir?

Ce capital de l'humanité primitive se composait, si nous pouvons ainsi parler, de deux espèces de valeurs. D'un côté, les ressources naturelles, qui comme telles sont inaliénables; car on ne saurait y toucher sans détruire l'homme lui-même. D'autre part, des privilèges gratuits; quelques-uns si au-dessus de la nature qu'elle ne pouvait pas même y aspirer; plusieurs, qui sans lui être nécessaires, sont pourtant le développement et le perfectionnement de ses aptitudes ou de ses capacités innées. Or, la conservation de cette double série de prérogatives dépendait de l'usage que le premier homme ferait de son libre arbitre. Observait-il fidèlement la loi, leur possession lui était confirmée, et en même temps à toute sa race. Venait-il, au contraire, à s'oublier et à faiblir, par là même il se voyait dépourvu de tout ce qui lui avait été conféré gratuitement; il se retrouvait refoulé dans l'enceinte beaucoup plus étroite de ses attributions propres, et ne pouvait, par conséquent, laisser d'autre legs à ceux qui tiendraient de lui l'existence.

Il ne manque pas aujourd'hui de princes dépossédés qui n'ont plus désormais de couronne à transmettre. Leurs enfants élevés dans l'espoir du trône, pourront-ils s'empêcher de sentir leur malheur et de se regarder comme victimes? Cependant ils auraient très bien pu naître dans une condition intérieure, qui ne leur aurait rien offert de plus que leur fortune présente; n'importe, vous ne leur enlèverez pas l'idée que leur sort est amer, ni l'impression qu'ils en conservent comme d'une triste déchéance.

C'est un sentiment semblable qu'éprouve l'humanité. Chez la plupart des peuples, on a rencontré cette persuasion qu'il y avait eu à l'origine un âge plus prospère; et que si nous ne jouissons plus des avantages anciens, c'est par suite de quelque faute commise par nos aïeux. Les traditions ont varié, la légende a brodé à son aise, mais sur un fond commun, où il est facile de reconnaître une donnée unique. Ainsi la solidarité entre les pères et les enfants est universellement reconnue parmi les divers nations. Comment dès lors la proclamer injuste, ou nier qu'elle ait son fondement dans la nature?

En toutes choses, les débuts ont une importance décisive. Un faux pas au point de départ suffit pour tout compromettre; un simple écart peut produire une entière déviation. Jetée hors de sa voie par celui qui marchait à sa tête, l'humanité ne fera que s'égarer de plus en plus, incapable qu'elle est de retrouver d'elle-même son chemin, à moins qu'une main à la fois toute-puissante et charitable ne vienne la remettre dans sa direction, et lui fournir le moyen de regagner le but.

La transmission du péché originel est sans doute un mystère; mais ce mystère, nous ne devons pas l'exagérer au point de le rendre inacceptable. Il est très vrai de dire, avec les Pères du second concile d'Orange, que par sa prévarication, Adam tout entier, corps et âme, a été amoindri et comme dégradé. Il n'est pas moins exact d'ajouter, avec les Pères de Trente, que l'effet de la faute primitive est d'affaiblir notre libre arbitre et de l'incliner. Toutes ces expressions et autres semblables se justifient pleinement par la soustraction du secours divin, qui maintenait l'équilibre entre les puissances supérieures de l'âme et les facultés d'un ordre inférieur; secours précieux, qui assurait l'harmonie dans notre être, mais qui n'en était pas moins un don gratuit, susceptible d'être retiré, sans que la nature humaine fût entamée dans ses attributions essentielles. Laisée désormais à ses propres forces, cette nature subit les conséquences de son caractère mixte et composé. Il est tout simple que des oppositions s'élèvent entre les tendances diverses qui naissent en elle des éléments contraires dont elle est formée. De là ces luttes morales, où la volonté a tant de peine à demeurer maîtresse. Il serait même impossible qu'elle triomphât toujours sans une assistance d'en haut; mais elle n'aura de droits à l'obtenir que grâce à la Rédemption qui lui est déjà promise dès la première heure.

Quoi qu'il en soit, l'économie providentielle relative à la portée des actes d'Adam, était tout en notre faveur. Quand on considère

les lumières accordées au premier homme, et les prérogatives qui devaient résulter pour nous de sa fidélité, on ne peut s'empêcher de bénir l'amour divin, qui avait institué un si bel ordre. Toutes les chances étaient pour nous ; toutes les probabilités paraissaient s'unir du même côté ; si d'avance l'issue incertaine de la lutte avait pu donner lieu à quelque gageure, comme il arrive de nos jours, qui donc ne se serait cru en droit de parier à coup sûr que le patriarche de l'humanité tiendrait bon dans une épreuve si légère, et qu'il vaincrait dans un combat si facile ?

Ce que je tiens à vous faire observer, Messieurs, à propos d'un fait si grave, c'est la haute idée qu'il nous donne de la responsabilité paternelle. Après tout, Adam est-il le seul à tenir en main les destinées de sa race ? Est-ce que chaque autre chef de famille n'est pas en beaucoup de points, l'arbitre du sort qui sera fait à ses enfants ? Leur fortune à venir, la situation temporelle dont ils jouiront, la considération qui s'attachera à leur nom et à leur personne ; dans un autre ordre de choses, leur développement moral et intellectuel, la formation de leur esprit, leur caractère, leurs habitudes ; bien plus, leur constitution physique elle-même, leur tempérament, leur santé, j'allais presque dire les chances qu'ils auront d'une vie longue ou d'une vie courte ; tout en un mot dépend plus ou moins des parents et se rattache à leur manière de faire. La solidarité la plus étroite existe entre la génération qui vient et celle qui l'a précédée. Les branches reçoivent leur sève du tronc ; et le tronc lui-même puise la sienne dans le sol où il plonge par ses racines. Toute notre race n'est qu'un arbre immense qui va se dilatant, s'accroissant de jour en jour. Faut-il s'étonner si aucune de ses parties n'a son existence indépendante ; et si, jusqu'aux extrémités, on retrouve le vestige de tel ou tel vice originel qui affectait la tige première ? Et de même serons-nous surpris si chaque branche influe à son tour sur celles qui naissent d'elles, les fécondant ou les appauvrissant, selon qu'elle leur transmet, avec plus ou moins d'abondance, le suc nourricier d'où elles tirent leur vigueur ?

On demande parfois : Est-ce que ce fruit de l'arbre interdit par le Créateur renfermait en lui-même quelque poison fatal à la vie ? Non, sans doute. L'abstention commandée ne s'appuyait point sur un considérant de ce genre. C'était simplement un signe de soumission, un témoignage d'obéissance demandé à l'homme. Par là il devait reconnaître à la fois le souverain domaine de Dieu sur la création matérielle, et l'obligation où il était lui-même de se conformer à sa volonté suprême en toutes choses.

On demande encore : que signifie ce nom d'*arbre de la Science du bien et du mal* ? Il faut répondre que c'est une dénomination donnée après coup, en vue du résultat ; elle n'indique point que l'usage de ce fruit ait ouvert à nos premiers parents une source de lumières nouvelles ; mais bien que la connaissance expérimentale du mal leur est venue à cette occasion. Auparavant ils ne savaient rien qu'en théorie soit du péché, soit de la douleur ou de la mort ; la prévarication une fois commise, ils apprirent à

leurs dépens ce qu'il en coûte de se séparer de Dieu et de transgresser ses ordres. La menace divine : *In quocumque die comederis ex eo, morte morieris*, n'annonce pas pourtant qu'une mort instantanée doit suivre la désobéissance. Saint Jérôme fait remarquer que la traduction de ce passage par Symmaque est plus littérale, et qu'il signifie : A partir de ce moment vous deviendrez sujet à la mort.

S'il en était ainsi, s'écrie-t-on, à quoi bon la présence d'un pareil arbre au milieu du paradis terrestre ? Autant vaudrait demander, reprend à juste titre saint Ambroise, pourquoi, dans notre monde, tant de choses dont l'homme peut abuser, dont il abuse tous les jours ? Les richesses, le vin, le fer, tout ce qu'il y a de plus utile ou de plus nécessaire, devient à celui qui s'en sert mal à propos une cause de malheur, un instrument de ruine. L'univers entier renferme à peine un seul objet que la liberté humaine ne puisse détourner de son but et retourner contre elle-même. Tant pis pour qui ne sait pas se régler selon la raison ! Les dons les plus précieux bien loin de le servir, lui deviendront funestes.

Reste enfin une dernière objection, et c'est celle que nous entendons formuler le plus souvent. Etant donnée la prescience de Dieu, qui d'avance embrasse tous les événements à venir, comment s'expliquer qu'il n'ait point modifié un ordre de choses dont nous devons être victimes ? Le Créateur n'ignorait pas quelle serait la conduite de nos premiers parents ? Pourquoi les a-t-il laissés faire ? ou pourquoi a-t-il fait dépendre nos destinées de leur inconstance ?

A ceux qui vous feraient cette question, vous répondrez, Messieurs, en toute assurance, que si le premier homme nous a tous compromis, le plan divin n'en demeure pas moins, par rapport à nous, l'expression d'une bonté et d'une libéralité admirables. Rien ne nous était plus avantageux que les conditions faites à notre race dès le principe. Et s'il nous avait été permis d'élire nous-mêmes un fondé de pouvoirs, chargé de garder à la race humaine les biens et les privilèges qui lui avaient été conférés, jamais notre choix n'aurait pu tomber sur un représentant plus capable de nous inspirer une entière confiance. Il est vrai, malgré tout, le grand mandataire nous a trahis ; c'est qu'en dépit de la grâce reçue, il demeurait libre ; c'est que le Créateur qui traite l'homme avec révérence, l'avait laissé *dans la main de son conseil*, aimant mieux, comme dit saint Augustin, tirer le bien du mal, que d'empêcher le mal par une action préventive, qui serait la destruction de notre indépendance. Du reste, l'humanité n'aura point à se plaindre. Si la grandeur qui lui avait été préparée se trouve ruinée dès l'origine, Dieu saura lui en faire une autre d'une nature encore plus excellente. L'Incarnation du Verbe et la Rédemption viendront un jour réparer le désastre ; les espérances perdues seront recouvrées ; la voie de la félicité sera de nouveau ouverte ; si bien que dans son admiration et sa reconnaissance, l'Eglise catholique ne craindra point de s'écrier que la chute d'Adam nous a porté bonheur. *Felix culpa*, faute heureuse ! Tel est le mot de la nouvelle situation ; ce qui veut dire qu'une inépuisable misé-

ricorde se venge par des bienfaits plus abondants du mépris qu'on avait fait de ses premières faveurs.

Mais avant de considérer de plus près la défaillance du père commun, nous avons à recueillir ici une importante instruction.

Cette première page de la Genèse vous concerne, Messieurs, d'une manière spéciale. Tous les pères de famille sont, dans une certaine mesure, ce qu'a été le premier de tous; je veux dire qu'outre leur personnalité privée, ils ont, eux aussi, une sorte de personnalité collective et générale. Si l'on peut affirmer qu'Adam était toute l'humanité, chacun de vous n'est-il pas, en un sens très vrai, toute sa maison? Si l'homme-souche tenait en main la destinée des multitudes auxquelles il devait donner la vie, ses descendants ne décident-ils pas bien souvent, comme nous l'avons dit, du sort de la génération qui va les suivre? Quand le patriarche de l'Eden pécha, ce ne fut point seulement pour son propre compte; il engageait dans sa prévarication une innombrable postérité. Si par malheur l'un d'entre vous venait à donner en de graves écarts, pensez-vous que le déshonneur et la souffrance n'en rejailleiraient pas sur les enfants qui lui doivent la vie?

Ainsi, de part et d'autre, j'aperçois une solidarité étroite, d'où résulte pour le chef de famille la plus sérieuse responsabilité. Comme si Dieu avait voulu montrer dès le commencement, et par un éclatant exemple, à quel point la communauté de sang et d'origine établit un lien étroit entre les hommes; et combien nous sommes tous dépendants de la conduite de ceux qui nous ouvrent l'entrée de ce monde. Ma liberté individuelle m'appartient assurément, et avec elle je puis être bon ou mauvais; mais en une foule de choses, et des plus considérables, je suis ce que m'ont fait mes ascendants, je constate en moi le produit des faiblesses ou des vertus paternelles.

Avis à vous, Messieurs; et que cette vérité toujours présente à votre esprit vous défende contre vos propres entraînements. S'il ne s'agissait que de vous seuls, vous pourriez, après tout, vous mettre plus à l'aise. Mais non. Vous répondez pour vous et vous répondez pour vos fils. Un oubli d'un moment pourrait leur coûter cher; il suffirait en certains cas, pour renverser d'un seul coup l'édifice de leur bonheur, et creuser sous eux un abîme que rien désormais ne saurait combler. A Dieu ne plaise que nous renouvellions, pour notre part, le triste spectacle que présente au début l'histoire de la race humaine! Instruits par l'expérience de la première faute, dont nous portons encore le poids, nous éviterons d'imposer aux autres le fardeau de nos propres iniquités; nous redouterons par-dessus tout ces oublis, dont les conséquences pourraient s'étendre au loin, et prendre à l'égard de nos descendants le caractère de je ne sais quelle déchéance originelle. Si grande que fût notre culpabilité propre, elle pourrait être effacée par le repentir; mais il est tel stigmate héréditaire, ou tel changement de fortune, qui devant le monde où nous avons à vivre, ne trouverait pas grâce et ne semblerait susceptible d'aucune rédemption.

PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

ERREUR JUDICIAIRE

J'ai déjà cité, dans les colonnes du PROPAGATEUR, quelques cas d'erreurs judiciaires. Le principal cas est certainement celui d'un curé français, rapporté dans le troisième volume du PROPAGATEUR, page 403 (1). M. l'abbé Dumoulin, c'est le nom de ce prêtre, fut, sur de simples preuves de circonstances, condamné à la déportation pour la vie. Il était accusé d'avoir assassiné un de ses paroissiens et de lui avoir volé une somme considérable. Plus tard son sacristan, pris de remords, avoua publiquement qu'il était l'auteur de l'assassinat et du vol, et l'abbé Dumoulin, réhabilité, après plusieurs années de déportation, a été rendu à ses anciens paroissiens.

Aujourd'hui je vais citer un autre cas qui date de loin. Je le trouve rapporté dans un journal de Paris de 1878. Sans un vice de forme, qui heureusement s'était glissé dans la procédure, une pauvre femme innocente était deshonorée et condamnée à passer une partie de sa vie dans un cachot.

Voici l'article du journal de Paris.

UNE ERREUR JUDICIAIRE

La cour d'assise de la Seine a prononcé le 29 juin un arrêt qui a produit une certaine émotion. Une femme Lerondeau, de Châteaufort, dans Seine-et-Oise, passa, il y a six mois, en cour d'assises pour empoisonnement de son mari.

Un pharmacien chimiste de Versailles, appelé comme expert, avait déclaré que Lerondeau était mort empoisonné par l'acide oxalique et le parquet avait immédiatement le doigt sur le mobile du crime.

Devant le jury de Seine-et-Oise, le pharmacien-chimiste de Versailles maintint avec énergie les conclusions de son rapport ; pour lui l'empoisonnement était certain. La femme Lerondeau fut condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Cependant, la condamnée protestait de son innocence avec un remarquable accent de sincérité. A tout hasard, M. Lachaud lui conseilla de se pourvoir en cassation. La cour suprême examina l'affaire et trouva un vice de forme dans la formule de prestation du serment d'un expert qui avait été irrégulièrement transcrite ! Cela suffit pour faire annuler la procédure, pour qu'on mit à néant la condamnation aux travaux forcés prononcée contre la fermière de Châteaufort ; la cour de cassation renvoya la femme Lerondeau devant la cour d'assises de la Seine, pour y être jugée à nouveau.

Le dossier de cette étrange affaire fut confié à M. le conseiller Sevestre, qui devait présider les futurs débats. Le magistrat étudia la procédure avec une scrupuleuse attention et, d'accord avec M. Lachaud, ordonna un nouvel examen du cadavre. Pour cette mission capitale, M. le président Sevestre crut devoir faire appel à M. Vulpian, doyen de la Faculté de médecine, et M. Wurtz, le chimiste, aux quels il adjoint M. le docteur Bergeron.

L'avis de ces savants experts fut unanime ; non-seulement Lerondeau n'était pas mort empoisonné par l'acide oxalique, mais il était facile de retrouver la trace des désordres causés par la maladie organique qui l'avait emporté le plus naturellement du monde.

C'était l'acquiescement de la pauvre femme qui avait échappé si singulièrement à l'infamie ! Cet acquiescement, le jury de la Seine l'a prononcé.

L'accusée a été mise immédiatement en liberté. Elle a salué les jurés en disant : "Merci, messieurs," s'est inclinée aussi vers M. Lachaud en ajoutant : "Et à vous aussi, monsieur."

Vous représentez vous ce qu'à dû être pendant des semaines et des mois, la situation de cette malheureuse femme, écrasée sous le poids d'une accusation inique ? Jour et nuit, elle a eu en perspective le bûche ou l'échafaud...

Les apparences étaient contre elle ; des propos sans conséquence tombés de sa bouche et recueillis avec soin par l'instruction, la chargeaient d'une façon accablante.

Tout-à-coup, Lerondeau se sent pris d'une forte colique ; il meurt subite-

(1) Voyez aussi le 4e volume, page 298, et le 5e volume, page 846.

ment ; on se souvient des récriminations et des plaintes de sa femme ; des soupçons se répandent dans le public..... La mort soudaine de Lerondeau doit cacher quelque mystère !..... La justice est en éveil ; on ouvre le corps du défunt, on examine minutieusement les entrailles, et un expert se trouve là à un point pour déclarer que Lerondeau a été empoisonné avec un poison végétal de telle et telle nature, à telle ou telle dose.

La veuve est immédiatement arrêtée, incarcérée, mise au secret. Peut-elle nier qu'elle ait tenu certains propos désobligeants sur son mari ? Non, puisque ces propos sont vrais. Peut-elle du moins contester quelques querelles de ménage qui sont rapportées par les témoins du voisinage ? Pas davantage. Alors c'est bien elle qui est l'empoisonneuse, c'est clair ! Elle s'en défend avec la dernière énergie ; mais ses dénégations mêmes s'élèvent contre elle. " Allons, lui dit le juge d'instruction, dans votre propre intérêt, vous feriez mieux d'avouer ! "

Devant la cour d'assises, cette torture continue. En présence de l'appareil solennel de la justice, l'homme le plus fort se déconcerte et sent un frisson irrésistible qui lui court par tout le corps et le glace jusqu'à la moelle des os. Jugez alors de ce que peut être l'état d'une pauvre femme innocente, en un cas pareil. Notez qu'elle est illettrée, qu'elle ne sait pas se défendre, qu'elle connaît mal la portée des questions qu'on lui adresse, qu'elle hésite naturellement dans ses réponses, et qu'un mot d'elle, mal employé ou mal interprété, peut la perdre.

Les habitués de cour d'assises ont tous remarqué un phénomène physique étrange qui se manifeste invariablement chez le prévenu, au moment où le président l'interroge. L'émotion le serre à la gorge et on peut suivre sur son cou le va-et-vient perpétuel de la " pomme d'Adam, " qui ne peut plus tenir en place. Cet os hyoïde, qui descend et remonte sans cesse, qui semble faire un effort pour arrêter les paroles au passage, est parfois si violemment agité qu'on le dirait pris de convulsions. L'observation est peut-être un peu triviale, mais elle indique d'une façon saisissante la force des sensations qui s'emparant de l'accusé. Eh bien, ce phénomène se produit bien plus fort chez l'innocent que chez le coupable. Cela se comprend : l'innocent joue plus gros jeu...

Voilà donc cette femme haletante, affaissée, dont la langue s'embarrasse, qui balbutie, qui se coupe, qui bat la campagne dans tous les sens, comme un homme tombé dans la rivière et qui bat l'eau avec des mouvements absurdes. " Voyez, s'écrie l'accusation, le coupable se trouble, il chancelle ; son silence est un aveu, ses paroles sans suite sont une preuve sans réplique ; il n'y a plus qu'à le condamner, et la société sera vengée. "

Et c'est ainsi que la justice des hommes enregistre quelque fois un de ces erreurs colossales qui soulèvent la conscience et déshonorent l'humanité. Un innocent condamné, c'est la chose la plus épouvantable, la plus monstrueuse qui se puisse concevoir au monde. Mieux vaudrait lâcher le baigne tout entier que de frapper un innocent ; car en lâchant le baigne, on peut encore renforcer la gendarmerie ; tandis qu'en frappant un innocent, on outrage la conscience humaine et on détruit l'idée éternelle du vrai et du juste.

Supposiez que la femme Lerondeau n'ait pas trouvé des juges plus clairvoyants et plus intelligents que ceux de Seine-et-Oise. Elle était condamnée à mourir au baigne comme la plus infâme et la plus deshonorée des créatures. Une irrégularité en moins dans la procédure, un point, une virgule un rien, et cette pauvre femme aurait été condamnée à expier un crime dont elle était innocente.

Heureusement, cette grande iniquité a été réparée. Il faut espérer que le procès de la veuve Lerondeau portera ses fruits : il éclairera, espérons-le, nos législateurs sur les abus de l'instruction criminelle, telle qu'elle est organisée actuellement ; elle apprendra à nos juges d'instruction et à nos jurés à ne pas former trop vite des jugements téméraires, et elle déterminera peut-être les toxicologues modernes, grands maîtres en fait d'expertise légale, à étudier les différences notables qui distinguent un poison végétal d'un simple potage à l'oseille (autrement dit, *potage santé*).

Malheureusement, si grande que soient les réformes, la justice humaine sera toujours sujette à se tromper : il y aura toujours des innocents, victimes de quelque lamentable méprise. La justice parfaite n'est pas de ce monde ; mais il y a par-dessus le tombeau un juge grand et impeccable qui sait mieux sonder les consciences et punir les véritables coupables.

PRÉCIS D'HISTOIRE DU CANADA

A L'USAGE DES

ÉCOLES PRIMAIRES

Par A. LEBLOND DE BRUMATH

Bachelier de l'Université de France, officier d'Académie,
examinateur des candidats à l'étude de la Pharmacie, autour de "l'Histoire de
Montréal," de la "Via de Melle Mancé," etc., membre Correspondant
de la Société de Géographie de Lille, etc.

Beau volume in-12 de 112 pages, illustré de 25 gravures sur bois. Prix, relié..... \$0.25

Les éditeurs Cadieux et Derome, viennent de nous adresser un délicieux petit volume, sous le titre plus haut cité.

C'est, en quelques semaines, le deuxième ouvrage que cette entreprenante librairie fournit à la bibliothèque canadienne-française. L'autre jour, c'était un ouvrage de simple lecture d'imagination, *Pour la Patrie*, de M. J. P. Tardivel; aujourd'hui c'est un livre classique qu'elle nous donne.

La librairie St-Joseph a toujours donné le ton, au point de vue de la propagande et de la vulgarisation de la saine littérature nationale. Elle n'entend pas faiblir à sa réputation ni à son devoir; car elle comprend que noblesse oblige.

Elle mérite, de ce chef, les sincères gratitudee et les loyaux encouragements de tous.

La dernière publication de la librairie Cadieux et Derome est un ouvrage qui réunit l'agréable au très utile.

M. le professeur Leblond de Brumath, avec la science et le savoir-faire qui caractérisent son enseignement, a su synthétiser en une centaine de pages, fort lucidement écrites et des plus faciles à suivre et bien comprendre, toute l'histoire du Canada, depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours.

Nous disons faciles à suivre, car le distingué professeur, ayant résolu de s'adresser aux enfants des écoles primaires pour leur révéler les grandeurs et le merveilleux des annales de leur patrie, n'a pas oublié qu'il avait à mettre toutes ces notions à la portée d'intelligences toutes neuves.

Il nous semble y avoir pleinement réussi.

Ces cent pages, divisées en une trentaine de chapitres, qui comportent chacun un questionnaire, qui le résume et l'analyse, comportent un abrégé, rapide mais bien complet de toute notre histoire.

Le style en est simple, clair, sans recherches ni vains ornements qui en rendent l'exacte compréhension difficile pour les jeunes esprits.

Afin de faciliter encore davantage l'intelligence de ces pages, déjà si limpides, les éditeurs ont eu soin de les illustrer de nombreuses gravures et portraits, qui les rendront beaucoup plus faciles à saisir et à retenir par les petits.

Sans doute, ce nouveau cours d'histoire du Canada est appelé à obtenir une grande popularité dans nos écoles, où il rendra de précieux services, pour inculquer les rudiments de notre histoire aux intéressants sujets pour lesquels s'ouvrent là les horizons du savoir.

M. le professeur de Brumath et la maison Cadieux et Derome sont dignes de louanges, à cause de la bonne œuvre qu'ils auront accomplie.

Et pour avoir contribué à rendre ce petit volume aimable aux enfants auxquels il est destiné, en lui donnant une si nette et si charmante forme, la maison d'imprimerie Eusèbe Senécal et Fils participera aux témoignages de gratitude qui vont accueilli, dans le monde de l'enseignement, cette modeste mais fort importante publication.

La Minerve 25 sept. 1895

Nous venons de recevoir un gentil petit traité d'histoire du Canada. Décidément, le vent est aux productions pédagogiques; nous nous en réjouissons, surtout lorsqu'elles sont soignées comme le manuel que vient de publier la maison Cadieux et Derome. L'auteur du *Précis* a adopté la forme familière du récit: c'est la méthode qui convient le mieux aux jeunes élèves. L'ouvrage complet comprend 29 petits chapitres suivis chacun d'un questionnaire clair et simple. Ce livre est illustré de jolies gravures, imprimé et relié avec grand soin.

En vente chez Cadieux et Derome, libraires Montréal.

C.-J. Magnan. *de l'Enseignement primaire.*

Ste Anne des Plaines 2 oct, 1895

Mon cher Monsieur,

Votre petite histoire du Canada, à l'usage des écoles élémentaires, par M. Leblond de Brumath, est écrite de manière à intéresser les enfants; c'est une qualité que ne possèdent pas toujours ces sortes de livres. Ordinairement les abrégés sont secs, et n'offrent rien pour piquer la curiosité des jeunes élèves, qui alors étudient par devoir, mais sans goût. M. Leblond, tout en gardant à l'histoire le sérieux des faits, a su les présenter sous des couleurs, et des formes de langage qui plaisent à l'enfant et lui en font aimer l'étude. Il est à désirer que ce petit livre soit adopté non seulement pour nos écoles élémentaires, mais aussi pour les classes préparatoires de nos couvents et de nos collèges.

Votre très humble serviteur, G. Dugas Ptre.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

ET LA LIBERTÉ AUX ÉTATS-UNIS

Par le Vicomte de MEAUX

1 vol in-12..... \$0.88

MES CONTEMPORAINS

Par L. O. DAVID

1 vol. in-12..... \$0.75

Il y a quelques mois, M. L. O. David publiait sous le titre de " Mes contemporains " un volume d'études biographiques. L'apparition d'un livre est toujours un événement dans notre petit monde littéraire : cet événement devient considérable, quand le livre est une œuvre sérieuse, originale, forte d'idées et de style, ayant avec cela la senteur du terroir laurentien et portant un nom d'auteur qui s'impose à l'attention publique comme celui de M. David. Un pareil livre enrichit notre littérature, agrandit notre domaine intellectuel et partant ajoute au patrimoine national. De plus, c'est un gage de vitalité pour le peuple qui garde ainsi, sans le laisser dépérir ni s'amoindrir, l'un des meilleurs apavages de ses ancêtres : je veux dire cet *argute loqui* des vieux Gaulois que signalait César.

M. David est bien, ici, dans son rôle de patriote : en nous donnant son livre, il sert encore la cause nationale. Il fait honneur au génie de notre race. Il commande le respect, sinon l'estime de notre langue, lui qui manie si bien cette prose française que Louis Veillot appelait *un mâle outil, bon aux mains fortes*. En nos jours troublés par tant d'audaces, M. David est resté fidèle à la tradition du grand siècle, du siècle de nos origines ; et c'est une jouissance que de trouver dans son livre cette langue ferme et précise, ce français de vieille race qui habille la pensée plutôt qu'il ne la pare, toujours simple, vrai, modeste, j'a'iais dire franc et sans dol comme l'âme elle-même de l'écrivain.

Et les portraits que M. David écrit dans ce style sont vivants de ton et de couleurs : on les sent faits d'après nature et par un maître. Ce n'est pas que tous les personnages de cette galerie soient des canadiens illustres. Plusieurs d'entre eux n'ont eu qu'une heure de célébrité. S'ils ont brillé, un instant, dans notre monde politique, ç'a été comme les météores qui passent sans laisser de trace. Pour les tirer de l'oubli où ils sont entrés, il ne fallait rien moins que le talent de M. David. Mais ce talent est si vigoureux qu'il a réussi, non-seulement à faire revivre, mais à rendre intéressantes, attachantes même, ces figures oubliées. M. David excelle à saisir une physionomie physique ou morale. Personne mieux que lui ne sait en dessiner les contours, tracer les grandes lignes, dégager les reliefs, marquer les contrastes, ménager dans le portrait l'ombre et la lumière.

Mais, je me hâte de le dire, M. David ne fait pas de l'art pour l'art. Ce n'est point le caprice ni un calcul d'amour propre qui lui met la plume aux doigts. Ce n'est point une vaine curiosité ou une passion malsaine qu'il entend servir. Il sait mieux où sont placés le but et l'honneur des lettres. Eh ! pourquoi écrirait-il,

si ce n'est pour rendre hommage à la vérité et à la justice, selon sa conscience d'honnête homme et de chrétien ?

Donc, son livre est plein de graves leçons. Il y en a pour les hommes déjà vieillis aux luttes de la vie publique. Il y en a plus encore pour les jeunes gens qui débutent dans leur carrière. Il y en a même pour nos collégiens. Je voulais, à l'adresse de ceux-ci, toucher quelques unes des bonnes vérités qui se dégagent de ces études biographiques ; mais M. David s'est chargé lui-même de ce soin dans les dernières pages qu'il appelle les conclusions de son livre. Je ne puis mieux faire que de les reproduire ici. Nos jeunes Térésiens goûteront ces leçons qui leur viennent d'un frère aîné, et d'autant plus qu'ils y trouveront presque une réminiscence des nobles paroles qu'ils ont eu l'occasion d'applaudir, l'année dernière, la veille de la distribution des prix.

Goûter ces fortes et lumineuses leçons, c'est beaucoup : mais, ce qui vaut mieux encore, c'est de s'en pénétrer comme d'une sève généreuse pour produire en leur temps des fruits de sagesse et de vertu. Voilà ce que je désire, ce que j'espère aussi pour ces jeunes lêtes et jeunes cœurs.

A. NANTEL., Ptre.

TABLE DES MATIÈRES.

L.-A. Jetté.— Adolphe Chapleau.— Méd-ric Lanctôt.— Siméon Morin.— Wilfrid Laurier.— Le juge Rainville.— Rodolphe Laflamme.— Edward Blak.— Le juge Papineau.— Luther Hamilton Holton.— Le juge Johnson.— Ludger Labelle.— Albani.— Elzéar Labelle.— J.-A. Mousseau.— L.-O Taillon.— Charles Laberge.— F.-X.-A. Trudel.— Thomas-J.-J. Loranger.— L.-O Loranger.— Rodrigue Masson.— Laurier, Chapleau, Mercier.— Conclusion.

VIENT DE PARAITRE

MON TESTAMENT

CONSEILS AUX MALADES

ET

AUX GENS BIEN PORTANTS

PAR SEBASTIEN KNEIPP

Auteur de " Ma Cure d'eau " etc.

1 vol. in-12 de 488 pages illustré..... \$0.90

PENSEZ-Y BIEN

OU RÉFLEXIONS SUR LES QUATRE FINS DERNIÈRES.

Petit volume in-32 de 253 pages, relié..... \$0.25

PRÉFACE.

La pensée de la mort, du jugement, de l'enfer et du paradis est si efficace pour nous engager dans le bien, que j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de la rappeler dans l'esprit des jeunes gens, pour qui principalement j'ai entrepris ce petit ouvrage, et qui d'ordinaire n'y songent guère.

Pour tirer quelque fruit de la lecture de ce petit livre, tout ce que je vous demande, c'est que tous les matins vous disiez une des réflexions qui y sont contenues, et que toutes les fois que vous trouverez ces mots : *Pensez-y bien*, vous vous arrêtiez un peu de temps à faire réflexion à ce que vous avez lu. Secondement, avant que de lire, demandez au Saint-Esprit les lumières nécessaires pour bien pénétrer la vérité à laquelle vous allez penser. Troisièmement, mettez en pratique tous les bons sentiments que le Ciel vous inspirera pendant cette lecture, et vous reconnaîtrez par votre expérience ce que dit le Saint-Esprit : Souvenez-vous, dans toutes vos actions, de vos fins dernières, et vous ne pêcherez jamais. *In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in aeternum non peccabis.* (Eccl. 7, 40.)

CHAPITRE PREMIER.

De la nécessité de la méditation sur les quatre fins dernières.

Avez-vous jamais bien pensé

Quelle est la cause de l'insensibilité de la plupart des hommes sur l'affaire de leur salut, et en même temps la source de la damnation ? Il n'en faut point chercher d'autre que le peu de réflexion que l'on fait sur les vérités éternelles. C'est de là, dit le prophète Jérémie, que viennent toutes les abominations et tous les désordres qui règnent dans le monde : *Desolation desolata est omnis terra, quia nemo est qui recogitet in corde.* Et en effet, si l'on considérait attentivement pourquoi Dieu nous a créés ; si l'on songeait, comme il faut, qu'on doit mourir ; que nous pouvons à tout moment être surpris de la mort ; qu'elle viendra lorsque nous y penserons le moins ; que de ce moment fatal dépend notre éternité bienheureuse ou malheureuse ; que nous avons affaire à un juge sévère et inexorable, qui nous fera rendre un compte exact

de toute notre vie ; si nous songions, dis-je, à ces grandes vérités, nous mènerions une vie bien plus régulière ; et, bien loin de rechercher avec tant d'ardeur les plaisirs qui seront la cause de notre perte, nous n'en aurions que du dégoût. Cela n'est-il pas vrai ? *Pensez-y bien.*

Mais parce que les exemples font bien plus d'impression sur notre esprit que toutes les raisons qu'on pourrait nous alléguer, je veux vous en rapporter quelques-uns qui vous en convaincront parfaitement.

HISTOIRE.

Qu'est-ce qui porta Saint-Antoine à renoncer entièrement au monde pour embrasser les rigueurs de la pénitence ? Trois paroles bien méditées furent la cause de cette sainte résolution. Un jour qu'il entra dans l'église pour assister aux divins mystères, dans le temps qu'on lisait l'Évangile, il entendit ces paroles : *si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et me suivez.* Frappé de ces paroles, qu'il crut que Dieu lui adressait, il les pèse, il les médite ; et, après une sérieuse méditation, il sort de l'église, il donne tous ses biens aux pauvres, et se retire dans la solitude. (*Fleury, liv. no 6.*)

Saint Augustin rapporte ainsi la conversion de deux courtisans :

Un jour que la cour était à Trèves, et que l'empereur s'occupait, après le dîner, à voir les jeux qui se faisaient dans le cirque, deux de ses courtisans allèrent pour se récréer dans les jardins qui étaient proches de la ville. En se promenant ils virent à une petite cabane ou se retirait ordinairement quelques solitaires ; ils y entrèrent par curiosité, et y ayant trouvé un livre, ou étant écrite la vie de saint Antoine, l'un d'eux le prend et le lit. A peine en a-t-il lu quelques pages, que, charmé des vertus de ce grand saint, il se sent fortement porté à imiter son exemple en renonçant entièrement au monde. En même temps une infinité de raisons et de prétextes se présentent à son esprit pour l'en détourner. Il y pense, il les examine, et plus il fait réflexion à ce qu'il vient de lire, plus il se sent pressé d'exécuter le dessein que le Ciel lui inspire. Embrassé d'une sainte ardeur, et saintement indigné contre lui-même d'avoir si peu fait pour son salut, il s'adresse à son ami qui était à côté de lui : " Dites-moi, je vous prie, que prétendons-nous faire par tant de peines que nous prenons ? Que cherchons-nous ? " " Quel avantage pouvons-nous retirer de nos assiduités et de tous nos travaux ? " " C'est, tout au plus, de devenir favoris de l'empereur ; et en cela même qu'y a-t-il d'assuré et qui ne soit exposé à mille dangers ? A combien de chagrins, de peines et de périls faut-il s'exposer pour arriver à une fortune qui, d'elle-même, est encore plus à plaindre que tous les maux que l'on a soufferts pour y parvenir ! Et encore, quand est-ce que nous y arriverons ? Au lieu que, si je veux, j'ai puis, dès cette heure, être ami de Dieu. Vous ferez ce qu'il vous plaira, mais, pour moi, je vous déclare que dès maintenant je renonce pour jamais à toutes les espérances que je pourrais avoir dans le monde ; et sans attendre davantage, je veux pour jamais me consacrer à Dieu dans ces lieux : si vous ne voulez pas me suivre dans ma retraite, du moins ne vous opposez pas à l'exécution de mon dessein. " A quoi l'autre répondit qu'il ne voulait pas l'abandonner dans une si sainte entreprise. Ainsi dès lors ils commencèrent à mourir au monde pour ne vivre qu'à Jésus-Christ.

(*Conf. de S. Augustin, liv. 8.*)

Voilà quel fut le fruit d'une sérieuse réflexion sur la vanité des choses de ce monde et sur l'exemple des saints : il ne tiendra qu'à vous qu'elle produise en vous de semblables effets. *Pensez-y bien*

AUTRE HISTOIRE.

C'est de ce même moyen que Dieu se servit pour convertir S. Augustin. Il y avait déjà plusieurs années qu'Augustin menait une vie peu réglée. Lorsque la réflexion qu'il fit sur quelques paroles de l'Écriture et sur l'exemple des deux courtisans dont nous venons de parler, le tira des désordres où il était engagé. Le feu de la jeunesse, joint au peu de soin qu'avait eu son père de l'élever dans la vertu, aimant mieux le voir bon orateur qu'homme de bien, le porta aux dernières extrémités. La corruption de son cœur était si grande, qu'il avait honte d'en trouver de plus déréglés que lui. Sa mère, sensiblement affligée de le voir ainsi esclave des plus honteuses passions, n'épargnait rien pour le faire rentrer en lui-même. Tantôt elle le prenait en particulier lui remontrant vivement le dérèglement de sa conduite ; tantôt les larmes aux yeux, elle le conjurait de rompre les chaînes qu'il s'était faites à lui-même, en suivant aveuglement les inclinations de la nature corrompue ; mais c'était inutilement que cette mère affligée faisait tous ses efforts : ni ses prières, ni ses larmes ne pouvaient rien sur le cœur d'Augustin, qui regardait comme une faiblesse et comme une chose indigne de lui d'écouter les remontrances d'une femme. Ainsi il demeura encore plusieurs années éloigné du royaume de Dieu jusqu'à ce qu'ébranlé par les prédications de saint Ambroise, et touché du récit que lui fit Poitien de la conversion de deux courtisans de l'empereur, il commença à ouvrir les yeux à la lumière céleste, et à laisser agir la grâce à laquelle il avait résisté jusque alors ; car, après une sérieuse réflexion qu'il fit sur ce qu'il venait d'entendre, il se tourne du côté d'Alippe, son cher confident, et lui adresse ces paroles entrecoupées : " Que faisons-nous ? Les ignorants gagnent la vie, et nous, avec toute notre science nous sommes si stupides que de demeurer dans le crime. Est-ce parce qu'ils nous ont précédés dans la voie de Dieu que nous avons honte de les suivre ? Ne devrions-nous pas plutôt rougir de honte de n'avoir pas le courage d'imiter leur exemple ? " A peine eut-il achevé ces paroles, que, quittant son cher Alippe, il se retire dans un jardin solitaire qui était proche. C'est là que, repassant dans l'amertume de son cœur tous ses égarements, et considérant attentivement la miséricorde de Dieu qui le pressait depuis longtemps, il s'écria les larmes aux yeux : " Jusqu'à quand, Seigneur, jusqu'à quand, serez-vous en colère contre moi ? Oubliez mes iniquités passées. Jusqu'à quand, remettrais-je toujours au lendemain ? Pourquoi ne sera-ce pas dès maintenant ? "

Pendant qu'Augustin parlait ainsi avec lui-même, il entendit une voix qui disait et répétait souvent en chantant : *Prenez et lisez, prenez et lisez.* Il se lève en même temps pour voir d'où pouvait venir cette voix ; et, n'en ayant pu rien découvrir il crut que c'était un avertissement que Dieu lui donnait de prendre le livre des Épîtres de saint Paul, qu'il lisait depuis quelques jours, et de lire le premier endroit qu'il trouverait. Il retourne aussitôt vers le lieu où Alippe était assis, parce qu'il y avait laissé les Épîtres de saint Paul ; il prend le livre, l'ouvre, et tombe sur ces paroles de l'Épître aux romains : *Ne vous laissez point aller aux débauches et à l'ivrognerie, ni aux impudicités, ni aux dissolutions, ni aux contestations ; ni à l'envie. Ne cherchez point à contenter votre sensualité.* Il les pèse, il les médite, et la réflexion qu'il a faite achève sa conversion. (*Conf. de S. Augustin.*; liv, 8.)

Après un exemple si sensible du pouvoir qu'à la méditation, qui pourra désormais refuser de se servir d'un moyen si efficace pour assurer son salut ? Si Augustin avait fait comme la plupart des hommes, à qui Dieu parle souvent, mais sans aucun fruit, parce qu'ils ne réfléchissent jamais sur les mouvements de la grâce, il ne se serait jamais converti. N'est-ce point là peut-être à quoi vous avez souvent manqué ? *Pensez-y bien.*

(à suivre)

LES PROSCRITS

C'était par une belle soirée de l'an 1698. Le vaisseau de Sa Majesté Très-Chrétienne le *Saint-Louis*, en destination pour le Canada, allait profiter de la marée et gagner le large ; les passagers, rassemblés sur le pont, échangeaient des signes d'adieu avec leurs amis restés sur le rivage ; le capitaine semblait inquiet, et répétait à un de ses officiers :

— Sa Révérence n'arrive pas ! nous devons lever l'ancre sans elle !

— Monsieur, répondit l'officier, voilà une embarcation qui vient vers nous : ce sont ceux que nous attendons... En effet, une barque s'avancait vers le vaisseau à force de rames, et, se rapprochant de plus en plus, on put bientôt distinguer ceux qu'elle amenait au navire. Un vieillard, enveloppé d'un frac noir, était assis à l'une des extrémités ; auprès de lui, debout, se dessinait la forme svelte et légère d'une jeune fille, et, dans les flots de lumière que versait le soleil à son déclin, on put voir les cheveux blancs et la tête pâle et vénérable du religieux, les traits fins, la douce carnation, la blonde chevelure de sa jeune compagne,

Lorsque la petite em b

cation fut à portée de la voix, le capitaine s'écria :

— Mon révérend père, nous n'osions plus vous attendre, et nous allions au Canada sans vous... Mais vous voici enfin !.....

— Dieu soit béni ! répondit le religieux.

Une échelle de corde fut tendue du navire à la barque :

— Montez, Isabelle ; montez, mon enfant, dit le vieillard.

La jeune fille gravit d'un pas léger les tremblants échelons, effleurant seulement du bout de ses doigts la main que le capitaine lui avait tendue ; le vieillard monta à son tour ; mais, au milieu de la route, le pied lui fit défaut... il allait tomber, quand un jeune passager le saisit d'un bras vigoureux et l'amena sur le pont avec autant d'adresse que de promptitude. Le religieux remercia son sauveur de la manière la plus expansive ; Isabelle n'osait rien dire ; mais elle avait pâli et rougi, une larme roulait dans ses paupières baissées ; et, s'exprimant en langue anglaise, elle dit à son compagnon quelques mots qui semblaient pleins de timidité, de tendresse et de reconnaissance envers le Ciel.

Le navire reprit sa marche, et bientôt l'on vit s'abaisser à l'horizon la ville du Havre, la vieille tour de François Ier, les blanches falaises de la Normandie ; et, par une radieuse nuit d'été, le vaisseau cingla rapidement sur les vagues, dont chaque ondulation berçait l'image des étoiles, et traçait, dans le miroir des eaux, un second ciel lumineux et constellé.

Le lendemain, tous les passagers se réunirent sur le pont, et des regards curieux se tournèrent plus d'une fois vers le vieillard, qui, assis à l'écart, lisait attentivement son bréviaire, pendant qu'Isabelle, à côté de lui, s'occupait d'un petit ouvrage de broderie. L'extrême beauté de la jeune fille attirait tous les regards ; la candeur et la modestie qui respiraient sur son beau visage élevaient autour d'elle une barrière de respect et de vénération. Elle portait les vêtements d'une demoiselle de bonne condition, mais en étoffes communes ; sa robe noire d'étamine du Mans, son col et ses manchettes de linon, rattachés avec des rubans noirs, ses beaux cheveux blonds bien arrangés et à demi cachés sous une capeline de taffetas noir, ce costume humble et sombre, faisait mieux ressortir encore la fleur de jeunesse et de grâce qui rayonnait en Isabelle. Silencieuse, tran-

quille, elle ne levait les yeux que pour regarder la mer bleue et brillante, ou pour interroger le religieux, qui, dans l'intervalle de ses prières, semblait lui dire quelques paroles d'encouragement et d'affection.

De toute la journée, seul, le passager qui la veille avait prêté son aide au vieillard osa leur parler ; et comme le religieux et la jeune fille, tout en employant le français le plus pur et le plus correct, conservaient un accent britannique, à son tour, il leur parla la langue anglaise, car Richard Haspley, quoique habitant les possessions françaises, descendait d'aïeux anglais.

Ce rapport du langage, bien puissant et sympathique, établit entre le Révérend Père et le jeune Canadien une espèce d'intimité, que resserrèrent encore les services de chaque jour que, dans la vie du bord, le jeune homme pouvait rendre au vieillard. Mais aucune confiance ne s'ensuivit ; et Richard, comme tout le monde continua à ignorer les projets et le nom même de ses compagnons de voyage. Un sentiment qui n'était pas de la curiosité le poursuivait, et souvent il se demandait quel serait l'avenir de cette jeune fille, dont le sort semblait lié à celui d'un vieillard, d'un prêtre, arrivé aux extrémités de l'existence, qui paraissait

n'avoir ici-bas que lui seul pour parent et pour appui, et qui, ignorante des intérêts et des nécessités de la vie, traversait les mers, sur la foi de cet unique protecteur, que la mort allait peut-être lui ravir ? Qu'allait-elle demander aux rivages du Nouveau-Monde ? Pourquoi fuyait-elle l'Europe, où sa naissance et son éducation devaient lui assigner une place honorable ?

Ces pensées remplissaient souvent l'esprit du jeune homme ; une nuit, il s'en préoccupait en se promenant sur le pont, quand, dans le silence universel, une voix frêle et pure s'éleva et attira toute son attention. Cette voix sortait de la cabine des femmes ; elle chantait, sur un air ample et mélancolique, les paroles suivantes en langue anglaise :

“ C'est pour notre roi que nous avons quitté les rives
“ de la belle Ecosse. C'est
“ pour notre roi que nous ne
“ reverrons plus jamais la
“ terre irlandaise, ma chère,
“ nous ne reverrons plus la
“ terre irlandaise.

“ Maintenant, tout ce que
“ peut faire un homme a été
“ fait, et tout a été fait en
“ vain. Mon amour, mon
“ pays, adieu ! car il faut que
“ je traverse la mer !

“ Il tourna tout à l'entour
“ sur la rive irlandaise ; il
“ donna une secousse à ses ra-
“ mes, et dit : Adieu pour
“ toujours, mon amour !
“ Adieu pour toujours !

“ Le soldat revient de la
“ guerre, le marchand repas-
“ se la mer ; mais moi j'ai
“ quitté mon amour, et jamais
“ je ne le reverrai, mon amour !
“ jamais je ne le reverrai !

“ Quand le jour est passé
“ et que la nuit est venue,
“ que chacun est enseveli
“ dans le sommeil, je pense à
“ ce qui est là-bas, pendant
“ la longue nuit, et je pleure,
“ ô mon amie, pendant la lon-
“ gue nuit, je pleure.”

La voix se tut, comme si elle s'étouffait dans les larmes ; Richard soupira, car il avait reconnu cette voix, et un soupir plus profond répondit au sien :

— Pauvre enfant ! *poor child ! poor girl !* murmura quelqu'un à côté de lui. Il se retourna, et vit le religieux, qui, toutes les nuits, montait sur le pont pour réciter les matines et les laudes aux heures indiquées par l'Eglise ; son bréviaire était tombé, il avait les mains jointes, et, à la clarté de la lune, Richard s'aperçut que ses joues pâles étaient baignées de larmes.

— O mon Père, s'écria-t-il, qu'avez vous ? Vous souffrez !

— Dieu le veut, mon fils : que sa volonté soit faite ; mais il me pardonnera une larme donnée à cette orpheline, sans père et sans patrie ... O pauvre enfant !

— Elle est Anglaise, mon Père ?

— Oui, et je le suis aussi...

J'appartiens à cette nation si longtemps fidèle à son Dieu et à ses rois, et aujourd'hui !..... Cette enfant est le dernier rejeton d'une race loyale, d'une race qui a résisté jusqu'au sang, et c'est pour cela qu'elle est jetée sur des rives étrangères, qu'elle ne reverra plus le pays de ses ancêtres... Pour moi, serviteur d'un Dieu persécuté, qu'importe ! mais cette enfant, faible, par son sexe et par son âge !

— Elle vous appartient par le sang ?

— Elle est la petite fille de mon frère, la dernière fleur de la vieille souche... Elle porte mon nom qui périra avec elle, l'antique nom de Hudlestone..... Le Cumberland ne nous reverra plus et le manoir de nos aïeux, la vieille maison de Hutton, aux tourelles grises, a passé en d'autres mains... Encore une fois, que la volonté de Dieu soit faite ; mais je le sens, les images du sol natal en s'arrachent du cœur qu'avec les dernières fibres de la vie.

Richard l'écoutait avec une attention profonde, mêlée de sympathie et de respect. Le père Hudlestone continua, cédant à ce besoin d'expansion qui vit au fond de toute âme humaine :

— “ Ma famille demeura catholique, en dépit du sanguinaire Henri VIII, du

faible Edouard, de l'altière Elisabeth ; elle brava leurs lois tyranniques, et ne soumit pas sa conscience au contrôle d'un roi mortel, fidèle à son Dieu, elle demeura fidèle aussi à ses souverains ; et, quand le roi Charles dut combattre son peuple révolté, il trouva, sous ses drapeaux, mon père, mon frère et moi-même. J'ai vu, car je suis bien vieux, la bataille d'Edge-Hill, dont l'honneur fut disputé par les deux partis, et où mon père sauva la vie à une Tête-Ronde ; celle de Marston-Moor, où l'héroïque Rupert et le terrible Cromwell se trouvèrent en présence ; et où s'anéantirent les espérances des royalistes ; celle de Naseby, enfin, qui mit le comble à nos maux...

“ Vous connaissez l'histoire du pays de vos pères, et, quoique un demi-siècle se soit écoulé, la funeste journée du 30 janvier 1649 n'est effacée d'aucune mémoire. Mon père ne survécut plus longtemps à son roi ; mon frère revint auprès de sa femme et de ses jeunes enfants, et moi, je retournai sur le Continent. J'avais été élevé en France dans une de ces maisons ecclésiastiques que le pieux William Allen avait fondées, afin de conserver l'esprit catholique et sacerdotal parmi la jeunesse anglaise : séminaire d'apôtres

et de martyrs, et, revenant aux premiers projets de mon adolescence, aux désirs de ma sainte mère, j'entrai dans le sacerdoce.

« Aussitôt que je fus consacré prêtre de Jésus-Christ, je rentrai en Angleterre, car à ma patrie appartenaient mes travaux, mes sueurs, mon sang même, si elle voulait le verser ; je m'employai tout au service de mes pauvres frères catholiques, accablés d'impôts, d'amendes et de persécutions. L'Ecosse redevenue fidèle aux rois sortis de son sein, avait proclamé le jeune roi Charles II ; Montrose, vaincu, fut livré au bourreau, et Charles, vaincu à son tour à Worcester, dut chercher à quitter en fugitif le pays où son père et les pères de ses pères avaient régné.

« J'habitais en ce temps-là le pays de Galles ; je demeurais chez un de mes anciens compagnons d'armes, catholique comme moi, nommé Whitgrave. On nous apprit, sous le sceau du secret, que le roi Charles était errant dans les environs de notre demeure, et que les troupes de Cromwell le poursuivaient de près ; aussitôt mon ami lui fit offrir un asile dans sa maison. Il risquait sa tête : mais, puissance du ciel ! il est bon de la jouer pour une telle cause ! Je montai à cheval, j'allai dans la forêt,

je passai près d'un grand chêne, dont les branches touffues avaient caché le roi d'Angleterre aux soldats du Protecteur, je gagnai le moulin de Boscobel, et, là, je trouvai celui que je cherchais ; il était caché sous les vêtements d'un pauvre paysan. Je l'amenai heureusement au manoir ; et, sur la route, quand les Habits-Rouges nous demandèrent si nous avions rencontré le *jeune homme*, je parvins à détourner leurs soupçons. Qui aurait reconnu l'héritier d'Edouard-le-Confesseur, le descendant de Robert Bruce, sous la jaquette verte d'un grossier laboureur !

« Pendant trois jours, nous parvîmes, Whitgrave et moi, avec la protection de Dieu, à dérober le roi à ses ennemis. Au bout de ce temps, d'autres amis vinrent le chercher pour le conduire vers la côte de Sussex... Au moment de quitter la cachette qui lui avait servi de refuge, et qui, avant lui, avait abrité beaucoup de prêtres catholiques, il me montra un livre qu'il avait trouvé : c'étaient les *Controverses* du cardinal Bellarmin.

— J'ai lu ce livre, me dit-il, et il m'a fait faire beaucoup de réflexions sur votre religion et sur la mienne.....

— Que Dieu éclaire et sauve Votre Majesté ! lui répondis-je. Le royal proscrit nous

dit adieu ; et, un mois après, il put enfin quitter l'Angleterre et s'embarquer pour la France. Il était sauré !”

Le vieux cavalier se tut, ému par ces souvenirs.

—Et vous n'avez plus revu le roi Charles ! lui demanda Richard.

—Je l'ai revu ! répondit Hudlestone ; je l'ai revu à une heure plus grave et plus décisive encore. Ecoutez-moi :

“ Trente-cinq ans s'étaient écoulés. Le Protecteur n'était plus ; son fils Richard, d'humeur honnête et paisible, avait quitté un pouvoir usurpé ; le roi Charles régnait sur les Trois-Royaumes ; mais le roi Charles allait mourir. J'étais en ce moment à Londres, et j'appris avec douleur le danger où se trouvait un prince que j'aimais, et dont le souvenir se rattachait à celui des années de ma jeunesse et des périls affrontés pour la bonne cause. Des amis fidèles que j'avais à la cour me tenaient au courant des nouvelles. Le danger de Charles allait toujours croissant ; la reine, sa femme, Catherine de Bragançe, priait et pleurait à son chevet ; le duc d'York, son frère, était constamment à genoux auprès de son lit, et les membres de l'épiscopat anglican ne le quittaient pas. Il priait avec eux, il paraissait s'unir aux sérieuses pen-

sées qu'ils lui suggéraient ; mais il se refusait à recevoir la Cène de leurs mains. Une lumière tardive, mais précieuse, brillait aux yeux de ce prince si longtemps aveuglé par les plaisirs du monde et par les plaisirs du trône : c'était une grâce suprême : devait-elle rester inutile ?

“ Le duc d'York, courageux et fidèle en sa foi, brava tous les dangers qui, d'après les lois du royaume, menaçaient l'homme assez téméraire pour faire arriver un prêtre catholique au chevet d'un mourant, ce mourant fût-il roi, cet homme fût-il l'héritier de la couronne ! Il pria les pairs et les Evêques qui environnaient le lit d'agonie, de s'éloigner un peu ; il s'agenouilla, colla ses lèvres contre les oreilles du roi, et lui dit :

—Sire, vous refusez les sacrements de l'Eglise protestante : voulez-vous recevoir ceux des Catholiques ?

—Ah ! dit le prince mourant, je donnerais tout au monde pour avoir un prêtre !

—Je vous en amènerai un, répartit le duc.

—Pour l'amour de Dieu, mon frère, faites-le ; mais, ajouta-t-il, ne vous exposez-vous pas en agissant ainsi ?

—Frère, dût-il m'en coûter la vie, je vous en amènerai un, répondit le duc.

“ Un ami me transmit sur l'heure ces détails, et aussi-

tôt je courus au palais de Saint-James. Les forces et l'ardeur de ma jeunesse semblaient revenues, et je ne sentais plus le poids des années, les fatigues des travaux apostoliques, en traversant les rues de Londres pour aller au secours de mon roi, à qui je portais, caché sur ma poitrine, le Dieu, son Sauveur et le mien. Le duc d'York, averti de mon arrivée, me reçut avec une joie inexprimable ; il me conduisit auprès du lit de Charles, et me présenta, en disant :

—Sire, je vous amène un homme qui, autrefois, vous a sauvé la vie ; il vient maintenant sauver votre âme.

—Qu'il soit le bienvenu ! répondit la voix faible du monarque.

“ C'est ainsi que le proscrit de Worcester et le prêtre catholique, toujours proscrit, se retrouvèrent...

“ A travers les larmes qui m'aveuglaient, et malgré les ravages de l'âge et de la maladie, je reconnus le royal fugitif, et je me serais peut-être abandonné aux sentiments d'affection dont mon âme était remplie, si la pensée du devoir qui m'amenait là, auprès de ce mourant, ne m'avait retenu. J'exhortai Charles à détester les erreurs de sa vie ; je reçus sa confession et son abjuration, et je lui donnai, avec la communion,

l'heureux gage de la vie éternelle.

“ Réconcilié avec l'Eglise, faveur qu'il dut sans doute aux prières des rois ses pieux ancêtres, à celles de la royale martyre, la reine d'Ecosse, son aieule, il mourut en paix, laissant au roi, son frère Jacques, une couronne ébranlée et un sceptre qui bientôt allait sortir de leur race.

“ Je rentrai dans mon obscurité, heureux d'avoir servi d'instrument au Dieu des miséricordes ; je continuai à servir Dieu sous la règle de saint Benoît que j'avais embrassée, et je vécus dans cette grande ville de Londres, qui, mieux qu'un désert, cachait les pauvres Catholiques aux yeux de leurs persécuteurs. Cependant, quand, trois années après la mort de Charles, une nouvelle révolution éclata ; quand le malheureux Jacques, trahi par ses filles et par son gendre, dut quitter la Grande-Bretagne et céder le trône au prince d'Orange, je me vis hautement désigné aux vengeances de ce sombre usurpateur, et, à mon tour, je dis adieu pour jamais à mon pays, à la belle Angleterre.

à suivre

MOIS DES MORTS

AU CIEL ON SE RECONNAIT

Par le R. P. Blot

34ème édition. In-18..... 25 cts

CONSIDERATION SUR L'ETERNITE

Par le R. P. Drexelius

1 vol. in-12..... 50 cts

CONSOLATIONS

Par le R. P. Lefebvre, S. J.

1 vol. in-12..... 75 cts

LA DOUCE ET SAINTE MORT

Par le R. P. Crasset

1 fort vol. in-18..... 63 cts

LA MORT CHRETIENNE

ou moyens de s'assurer

LA GRACE D'UNE BONNE MORT

Par le R. P. Bell-cius

de la compagnie de Jésus.

In-12..... 63 cts

LA PREPARATION A LA MORT

ou

considérations sur les vérités éternelles

Par St-Alphonse de Liguori

1 vol. in-12..... 63 cts

Le même, édition abrégée. 1 vol. in-18..... 40 cts

LA SCIENCE DE BIEN MOURIR

OU MANUEL DE LA BONNE MORT

Par le R. P. Lefebvre

de la compagnie de Jésus.

7ème édition 1 fort vol. in-18.. 63 cts

Le même, édition abrégée. 1 vol. in-32..... 25 cts

LE CHEMIN DU CIEL

PAR LE

B. Léonard de Port-Maurice

1 vol. in-12..... 30 cts

LE CIEL CITE des BIENHEUREUX

Par le R. P. Drexelius

de la compagnie de Jésus.

1 fort vol. in-12..... 75 cts

Le Ciel ou le Bonheur des Saints

DANS LE PARADIS

Par l'abbé J. Marc

3ème édition 1 vol in-12..... 75 cts

LE CIMETIERE ET LE PURGATOIRE

CONSIDÉRATIONS POUR

L'OCTAVE ET LE MOIS DES MORTS

suivies de prières et de pratiques de piété

Par M. P. Audrieux,

missionnaire.

1 vol in-12..... 38 cts

LE CŒUR AGONISANT

SALUT DES MORIBUNDs, CONSOLATION DES AFFLIGÉS

Par le R. P. Blot

1 vol. in-18..... 25 cts

L'ENFER OU LES SUPPLICES DES REPROUVES

Par le R. P. Drexelius

1 fort vol. in-12..... 75 cts

LE DOGME DE L'ENFER

illustré par les faits tirés

de l'histoire sacrée et profane

Par le R. P. F. X. Schouppe, S. J.

In-18..... 20 cts

LE DOGME DU PURGATOIRE

illustré par des faits

et des révélations particulières

Par le R. P. Schouppe

de la compagnie de Jésus

1 vol. in-12..... 75 cts

LE PARADIS CATHOLIQUE

Par l'abbé Lohan

3ème édition 1 vol. in-12..... 60 cts

LE PURGATOIRE

ABRÉGÉ POUR LES DÉFUNTS ET POUR NOUS

*Lectures et prières enrichies d'exemples***Par le R. P. BRONCHAIN**

1 vol. in-12..... 30 cts

LE PURGATOIRE

d'après les révélations des Saints

Par M. l'abbé LOUVET

Missionnaire apostolique

1 vol. in-12..... 88 cts

LE PURGATOIRE ET LE CIEL

Médités sur le chemin du calvaire

Par le R. P. Bronchain

In-18..... 5 cts

Les Auxiliatrices du Purgatoire**Par le R. P. Blot**

5ème édition. 1 vol. in-12..... 63 cts

LES DOULEURS DE LA VIELA MORT, LE PURGATOIRE ;
espérance et consolation**Par Mgr Postel**

1 vol. in-12..... 88 cts

Les Merveilles Divines

DANS LES AMES DU PURGATOIRE

Par le R. P. Rossignoli, S. J.

1 vol. in-18..... 38 cts

Les Saintes Ames du Purgatoire

Par un religieux Trappiste

1 vol. in-18..... 38 cts

Les Vérités Eternelles

Méditations sur les fins dernières

Par le R. P. Pergmayr, S. J.

1 vol. in-18..... 25 cts

L'Eternité des Maudits

Par un prêtre du diocèse de Nancy

1 vol. in-12..... 25 cts

L'ETERNITE S'AVANCE ET NOUS N'Y PENSONS PAS

ou réflexions et pensées pour mourir saintement

Par le R. P. de Géramb

1 vol. in-12..... 50 cts

MANUEL DE L'ASSOCIATION

DU CHEMIN DE LA CROIX PERPETUEL

Par le R. P. Désiré

In-18..... 10 cts

MOIS DES AMES DU PURGATOIREou méditations pratiques pour chaque jour
du mois de Novembre**Par M. l'abbé Berlioux**

6ème édition in-18..... 35 cts

NEUVAIN POUR LE SOULAGEMENT

DES AMES DU PURGATOIRE

Par un missionnaire du Sacré-Cœur

In-32, 5 cts, 25 cts la doz., \$ 1.50 le cent.

NOUVEAU MOIS

DES AMES DU PURGATOIRE**Par le R. P. Gay, S. M.**

In-18..... 38 cts

PENSÉES CONSOLANTES

DE SAINT FRANCOIS DE SALESDans les épreuves et les tentations de la vie
intérieure, dans les infirmités de l'âme
et du corps, dans la crainte excessive
de la mort et des jugements de Dieu, dans
la perte des parents et des amis etc. Recueil
dans ses écrits et mises en ordre avec
des notes des maîtres de la vie spirituelle**Par le R. P. Huguet S. M.**

1 vol. in-18..... 38 cts

Pensées Edifiantes sur la Mort**Par le R. P. Libercier**

1 vol. in-18..... 75 cts

PETIT MOIS

DES AMES DU PURGATOIREPar l'auteur des *Paillettes d'Or*

In-32, 5 cts, 40 cts la doz., \$3 le cent.

PREMIERS PRINCIPES D'ECONOMIE POLITIQUE

Par M. CHARLES PERIN

Correspondant de l'Institut de France

1 vol. in-12..... 90 cts

On discute partout aujourd'hui la question sociale, on se passionne, non sans raison, sur la question ouvrière, mais trop souvent le débat s'égaré et reste sans conclusion sérieuse, parce que ceux qui l'engagent oublient trop facilement qu'en pareille matière il ne suffit pas d'aspirations vagues au bien-être général, au relèvement moral et matériel des classes ouvrières; qu'en des choses si positives, il faut des raisons positives, des arguments de principe et de fait. Ce qui manque, en bien des cas, c'est la connaissance nette et précise des premiers principes de l'économie politique. Ces premiers principes, un écrivain qui depuis longtemps a fait ses preuves sur le terrain des questions sociales, M. Charles Périn, membre correspondant de l'Institut de France, professeur émérite de l'Université de Louvain, nous les donne dans le volume que nous annonçons. On y trouvera, avec les principes fondamentaux de la science économique magistralement résumés, des solutions concises, mais toujours claires et pratiques, sur les graves problèmes qui émeuvent et captivent aujourd'hui l'opinion. La théorie des salaires et des profits a particulièrement attiré l'attention de l'économiste catholique. C'est aux enseignements de l'Encyclique *sur la condition des ouvriers* qu'il en demande les éléments, comme c'est toujours sur les enseignements et la tradition de l'Eglise, en même temps que sur les notions positives de la science économique, qu'il appuie sa doctrine. Avec l'auteur, et en reproduisant les lignes qui terminent sa préface, " nous aimons à espérer que, dans le trouble présent des esprits sur les questions sociales, ce précis de la science chrétienne de l'économie politique contribuera à fixer les idées et à préserver des utopies."

Le TRAITÉ FRANCO-CANADIEN

étant ratifié, nous avons changé nos
prix des différents produits fran-
çais tels que

CONSERVES

* * * *

ALIMENTAIRES

PATES, FRUITS SECS, VINS, ETC.

Ecrivez pour nos prix avant d'acheter ailleurs.

LAPORTE, MARTIN & Cie.,

EPICIERS EN GROS

* * * * MONTREAL.

En écrivant mentionnez le " PROPAGATEUR "

J. F. BANISTER

MAGASIN DE CHAUSSURES "BLOCK QUEEN"

2243 RUE SAINTE CATHERINE

Coin de la rue Victoria

Fournit les Ecoles et les Convents, de chaussures de première qualité de toutes les descriptions et à très bas prix.

MARCHANDISE AMERICAINE TOUJOURS EN MAIN

Venez examiner notre assortiment et voir nos prix. Vous êtes les bienvenus.

LORGE & CIE

CHAPELIERS

21 RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Premiers prix aux expositions

GAGNIER & LEFEBVRE

SUCESSEURS DE H. A. MILLER

PEINTRES DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Tapisseries et Décorateurs,

Doreurs, Vitriers, Imitateurs,

Blanchisseurs, etc.

No. 1996 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

LAMOTHE, TRUDEL & TRUDEL,

AVOCATS

35 Rue Saint-Jacques.

Téléphone Bell 1524.

FERDINAND ARCHAMBAULT.

VALISES, SACS DE VOYAGE, &c.

FAITES ET RÉPARÉS.

1617 RUE NOTRE-DAME,

MONTREAL.



INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp.

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

APPLICTIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés.

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS: De 10 h. à 12 h., et de 3 h. à 5 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

ERNEST RENAN

SA VIE ET SON ŒUVRE

Par MM. H. DESPORTES et F. BOURNAND

3ème mille. 1 volume in-12..... 88 cts